SAUVONS LES EMPLOIS

CGT METALLURGIE Confédération CGT UD CGT Gironde

1er mai de luttes internationales et de manifestations massives

pour exiger :

• Une autre répartition des richesses, l'arrêt de la spéculation financière, la paix dans le monde...
• Le SMIC à 1 700 € bruts
• L'augmentation des salaires, des pensions et des indemnités chômage,
• L'égalité salariale entre les femmes et les hommes,
• Le plein emploi qualifié
• Des services publics de qualité,
• Une protection sociale de haut niveau
• La réindustrialisation du pays y compris en Gironde avec la sauvegarde de l'entreprise Lagarde et le développement de la filière agricole, la mise en oeuvre des filières : déconstruction des navires, bois, automobile, la reconquête du fret ferroviaire, la sauvegarde de tous les emplois à Cofinoga, le développement de l'hôpital public, la permanence des soins, un service public de l'aide à la personne,
• Le respect de la place et du rôle de la démocratie sociale, de la négociation collective, et du dialogue social
• La retraite à 60 ans à taux plein.
• ...

Rassemblement à Bordeaux
Place de la République à 9H30
Départ de la manifestation à 10H30

Venez nombreux derrière la banderole FORD !!!
C'est aussi une occasion de rappeler nos revendications !

Parcours : République, Gambetta, Intendance, Esprits des Lois, quai Louis XVIII, Victor Hugo, Victoire.

Téléchargez le tract

La CGT Ford Blanquefort le jeudi 26 avril 2012

Questions/réponses/commentaires des délégués du personnel CGT de avril 2012

Cliquez dessus pour agrandir

Revendications DP FAI Avril 2012
Réunion du vendredi 13 avril 2012
Les textes en gras sont des commentaires des élus CGT

	Revendications	Réponses
1	**Direction :** Au sujet de restriction médicale définitive, comment expliquez-vous qu'un salarié qui avait une restriction définitive, ne l'a plus 7 mois plus tard afin	Chaque réserve est TOUJOURS émise en mettant en miroir un état de santé et des contraintes de travail.

Web2PDF
converted by Web2PDFConvert.com

	d'être muté au secteur des racks ?	A propos de l'exemple pris, les contraintes rencontrées aux racks peuvent être différentes de celles rencontrées dans la situation de travail précédente. *Le mois dernier, on nous expliquait qu'il n'y avait pas de retour en arrière possible lorsqu'il y avait une restriction médicale définitive et aujourd'hui il y a un bémol en nous expliquant que tout dépend du poste et du secteur où le salarié est affecté. En fait si on à besoin d'un salarié, il n'y a plus de restriction définitive qui tienne !!!*
2	**Sodexo :** Les salariés des sociétés extérieures payent un droit d'entrée de 1,50 euro. Pourquoi et à qui ? Sachant que les entreprises sous-traitantes tirent les coûts, notamment sur les salaires, parce qu'ils sont mis en concurrence par FAI, ces salariés ne devraient pas, en plus, payer cette somme.	Il s'agit d'une participation forfaitaire sur les frais fixes de la Sodexo (le reste est pris en charge par FAI). Elle concerne tous les convives du restaurant FAI ne faisant pas partie des salariés FAI, GFT ou FMC. Auparavant, elle était de 2.73 € et concernait les visiteurs et les fournisseurs dit « non permanents ». *Le résultat est qu'aujourd'hui les salariés sous-traitants permanents sur le site payent cette « taxe » et du coup désertent la Sodexo. Pas étonnant qu'on puisse lire dans la presse spécialisée que « Le groupe français de restauration collective et de services aux entreprises Sodexo a publié jeudi 19 avril un bénéfice en hausse de 17,9% au premier semestre 2011/2012 (clos fin février), à 297 millions d'euros, pour un chiffre d'affaires de 9,07 milliards d'euros (+9,7%) ».*
3	**Service Formation :** Quand communiquerez-vous la planification du plan de formation 2012 ?	La modification de la planification du plan de formation 2012 a été présentée à la dernière commission formation du 8 mars 2012.
4	**Service Formation :** Combien de salariés hommes, femmes et COTOREP ont suivi une formation depuis janvier 2012 ? Pouvez-vous nous communiquer tous ces chiffres à chaque réunion DP ?	Le nombre de salariés et la répartition homme/femme est comptabilisé tous les 3 mois. Au 17 février 2012, sur 218 personnes formées, nous avions une répartition 46 femmes / 172 hommes. Les prochaines données seront disponibles fin mai. Nous ne comptabilisons pas les « COTOREP ».
5	**Utilités :** Depuis la mise en place de la nouvelle grille de 5x8, il arrive que le temps légal de 11 heures entre deux changements d'équipe ne soit pas respecté. Comment expliquez-vous cette situation et que comptez-vous faire pour y remédier ?	Suite à l'arrêt des chaudières octohoraires de GFT et à la négociation d'un nouveau contrat avec GFT au 1/07/2012, une modification d'organisation sera présentée au CE du 21mai. Cette organisation évitera ce type d'inconvénients. *Le manque de personnels dans ce service entraîne inéluctablement des changements sur la grille des 5x8 incessant, ainsi qu'un non respect de la loi concernant les 11 heures entre changement d'équipes. Nous serons très attentifs à cette nouvelle organisation présentée au CE du 21 mai ainsi qu'au respect de la règle des 11 heures entre équipes. Affaire à suivre…*
6	**Direction :** Question posée le mois dernier, « Pourrait-on disposer d'une imprimante recto verso dans les locaux syndicaux dans le but d'économiser du papier ? », quelle est la réponse du service informatique ?	Désolée, mais nous n'avons pas 6 imprimantes recto-verso à distribuer. Nous récupérons effectivement des imprimantes dans l'usine, mais nous en profitons pour mettre au rebut les plus anciennes (plus de 10 ans) et nous réservons les plus récentes pour les projets qui vont démarrer.
7	**Racks :** Des collègues à qui il reste des congés, lors des rares fois où la hiérarchie leur permet de prendre des jours, se les voient posés en APLD. Pourquoi ?	Les congés payés doivent être soldés avant la pose du premier jour de CLD. Les 18 salariés des racks qui ont été pointés en APLD avaient bien soldés leurs congés.
8	**Direction :** Prime de fin d'année : est-ce que l'APLD entre dans les critères d'absentéisme pour le calcul de cette prime ?	Les absences justifiées par L'APLD n'impactent pas la PFA
9	**Direction :** APLD : comment sera fait précisément le calcul des salaires lorsque nous passerons au renouvellement de la convention et quelles conséquences cela aura sur les salaires ?	Ce n'est pas le renouvellement de la convention qui peut impacter la rémunération de l'APLD mais le changement de période de référence. En effet, à compter du 1er juin, l'indemnisation au 10eme sera calculée sur la période du 1er juin 2011 au 31 mai 2012 (et non plus sur la période du 1er juin 2010 au 31 mai 2011). En cas d'absence durant cette nouvelle période ou de période longue de chômage partiel ; les salariés indemnisés jusqu'alors au 10ème basculeront à l'indemnisation au maintien (un peu moins favorable : environ 92% en lieu et place de 99%)
10	**Races :** Les salariés de ce secteur toujours en activité subissent les conséquences du démantèlement de l'usine. l'atmosphère devient parfois irrespirable dû au découpage au chalumeau par DDM. Les matières volatiles que ça dégage pose des problèmes évident pour la santé. Que comptez-vous faire pour remédier à ça ?	Suite à une pollution spécifique du chantier DDM (actuellement au secteur 2042 transfert Grob) au niveau des fumées, les opérateurs First du secteur races 2028 (et autres secteurs) ont été incommodés. Actions immédiates : 1 - Afin de maîtriser rapidement ce risque, j'ai demandé à DDM, en accord avec Stéphane Basset, d'arrêter l'opération concernée pendant 1 heure (10h00 - 11h00). Olivier Boidin et Stéphane Basset ont demandé à ce que toutes les "PAC" et "make-up" soient en pleine puissance pour évacuer rapidement cette pollution. Resp : Guy Lebret. 2 - Les opérateurs concernés ont été prévenus immédiatement des actions prises pour les rassurer (resp : Pascal Latournerie et Carole Suils-Porte) 3 - Après redémarrage du chantier DDM, un nouveau point sera fait en tout début d'après-midi (Resp : Stéphane basset et Pascal Latournerie). Actions définitives : 4 - L'extraction devra démarrer tous les matins à partir de 7h00. Resp : Guy Lebret 5 - Laisser les rideaux bleus fermés pour une efficacité accrue de l'extraction. 6 - Si la mesure s'avérait insuffisante, la société DDM devra se munir d'extracteurs autonomes pour le captage des fumées à la source. Conclusion : Dans le cadre d'un risque pour la santé des salariés, la sécurité doit rester prioritaire sur les économies d'énergies. *Dans le cas où le cas se reproduirait, les salariés n'ont pas à rester sur leur secteur à respirer des fumées qui les incommoderaient. Il faut se diriger dans une zone où l'air est respirable en attendant que les fumées se dissipent.*
11	**Racks :** Les salariés de ce secteur bénéficieront ils de la quatrième semaine de congés ?	A aujourd'hui, il n'y a que trois semaines de vacances de programmées !
12	**Racks :** L'été approchant, le secteur des racks, notamment les cabines de soudure doivent impérativement être équipées de ventilateurs ou de climatiseurs pour le bien être de ceux qui y travaillent. Alors faites le nécessaire rapidement !	Des ventilateurs seront installés avant la fin mai, dans toutes les cabines de soudure.
13	**Racks :** Quel est le prix de revient d'un rack à l'heure actuelle ?	Le prix d'un rack, est disponible dans l'item cout du SCORECARD de l'usine : Janvier : 2625$, février 1925$, mars : 2625$. L'objectif est fixé à 1260$
14	**Direction :** les salariés ayant effectués une formation de CDSPA et Métallier ont la mention CDSPA sur leur bulletin de salaire mais pas celle de métallier, pourquoi ?	Lorsque nous avons présenté les analyses de poste et libellés de fonction aux salariés des racks, les conducteurs mainteneurs actuellement affectés à cette activité ont expressément demandé le maintien de leur libellé de fonction. Nous en avons longuement discuté avec Monsieur Buisson puisque la majorité de ces salariés n'occupent pas actuellement une fonction de conducteur mainteneur (conduite et maintenance d'équipement) mais bien pour la plupart d'agent de fabrication métallier. Cependant nous avons accepté cette revendication en sachant que ces derniers devront retrouver une fonction de conducteur mainteneur sur l'une des nouvelles activités d'usinage. *Et du coup accéder au coefficient 215 s'ils n'y sont pas encore !*

Web2PDF
converted by Web2PDFConvert.com

15	**Racks :** Depuis plusieurs mois les salariés de ce secteur sont le fleuron de l'entreprise car seule nouvelle activité à ce jour. On leur demande beaucoup, cependant il n'y a pas eu d'augmentation de salaire, que comptez-vous faire ?	Nous avons dédié un budget supplémentaire au secteur des racks en 2011. 17 salariés de ce service ont perçu une augmentation individuelle en 2011. *Pourvu que ça dure en 2012 !*
16	**Racks :** Où mangent les salariés en équipe SD ? Ils n'ont pas d'endroit à cet effet, faites le nécessaire.	Il a été précisé au personnel des Racks travaillant en SD, qu'ils devaient prendre leurs repas dans la salle de repos du TTH.
17	**Racks :** Les toilettes sont sales et il n'y a pas d'eau chaude, il faut y remédier !	Les sanitaires hommes ont été débouchés le 6 avril par SITA puis nettoyés par GSF. *Par contre pour l'eau chaude, l'histoire ne le dit pas. Le service des utilités a pris le point, mais nous n'avons pas de réponse à ce jour.*

La CGT Ford Blanquefort le mardi 24 avril 2012

COMPTE-RENDU DE LA 3ÈME ET DERNIÈRE RÉUNION NAO 2012

Pas de surprise Ford garde ses milliards !

L'augmentation générale n'a pas évolué depuis la première réunion, 1% à compter du 1er avril.
Ce 1% est reporté sur la prime de vacances, sur la prime d'habillage et sur la prime de transport.
La CGT revendique une somme de 150 euros d'augmentation pour tous les salaires. La réponse de la direction est complètement insuffisante et très loin des besoins des salariés. Même le SMIC augmente plus vite que nos salaires. Le fait d'attribuer une augmentation en pourcentages ne fait que creuser l'écart entre les petits salaires et ceux plus importants. C'est tout à fait injuste ! Pour la majorité des salariés ça fera entre 13 et 18 euros par mois, chacun appréciera…
Même la flambée des prix des produits pétroliers n'a pas été prise en compte par la direction qui laisse seulemnt 1% d'augmentation sur la prime de transport.
La CGT dénonce le fait que Ford encaisse de l'argent public (8 millions d'euros pour l'APLD et 2 millions d'euros pour la formation) et fait payer sa politique de réduction des coûts aux salariés. Pour rappel Ford a dégagé un bénéfice de 15,3 milliards d'euro en 2011!
La direction se complait à dire que 1 % est « un effort considérable alors que l'entreprise est en période de transition par rapport aux nouveaux projets »
Pour la CGT, le seul constat que l'on peut faire c'est que le démantèlement de l'usine va plus vite que l'installation de nouveaux projets et que les salariés sont dans l'incertitude et nombreux à vivre la précarité.
Nous n'avons pas à subir une perte considérable de notre pouvoir d'achat.

CDSPA : Pas de changement par rapport à la deuxième réunion. La CGT dénonce le fait que la direction se sert du budget promotion 2012 pour régulariser une partie des CDSPA au coefficient 215 alors que c'est la loi qui l'impose. De plus la direction ne respectera pas la loi pour 26 d'entre eux qui ne passerons pas au coefficient 215 en 2012.

Prise en charge de l'entretien des vêtements de travail par l'employeur : La direction propose une indemnité de 25 centimes d'euro par jour travaillé et le tout lié à la prime d'habillage, à partir du 1er avril. Pour la CGT, la somme est insuffisante !
De plus, la CGT a revendiqué la rétroactivité de cette prime à la date de notre première demande en réunion DP de juin 2011 (comme nous l'a conseillé l'inspectrice du travail). Refus de la direction, affaire à suivre…

Si par la loi, la CGT n'avait pas obligé la direction à se remettre en cause au sujet des CDSPA et de l'entretien des vêtements de travail, il n'y aurait aucun changement par rapport aux NAO 2011. Comme à son habitude la direction n'a rien négocié !!!

La CGT Ford Blanquefort le lundi 23 avril 2012

Ford investit... En Chine, encore, mais toujours pas à FAI !

Ford continue d'étendre sa base industrielle en Chine. Deux semaines après avoir annoncé

Web2PDF
converted by Web2PDFConvert.com

l'agrandissement de son usine de Chongqing, pour un montant de 600 millions de dollars, il annonce aujourd'hui la construction d'un tout nouveau site de production à Hangzhou, dans l'Est du pays.

Ce nouvel investissement s'élève à 760 millions de dollars, soit l'équivalent de 581 millions d'euros. Il sera réalisé avec le partenaire chinois de Ford, Changan, au travers de la co-entreprise CFMA (Changan Ford Mazda Automobile). La production du nouveau site démarrera en 2015, avec une capacité initiale de 250 000 unités par an.

Pour l'instant, Ford n'a pas dévoilé les modèles qui seront assemblés à Hangzhou, mais pourrait donner davantage de détails sur le sujet lors du Salon automobile de Pékin, qui ouvrira ses portes le 25 avril.

Actuellement, l'offre de Ford en Chine comprend le crossover Edge, fabriqué au Canada, ainsi que la Fiesta, la Focus, la Mondeo, le S-Max et le Transit, qui sont produits en Chine par CFMA.

Actuellement, la région de Chongqing, au sud-ouest du pays, représente la plus importante base industrielle de Ford dans le monde, hors du Michigan aux Etats-Unis.

A FAI, Ford n'a pas investi le moindre centime depuis 2009. Oui, vous lisez bien... Pas un centime depuis qu'il a repris l'usine l'année dernière d'ailleurs. En fait, les seuls à avoir investi, c'est nous, les salariés, avec l'argent de nos impôts...
Mais le discours officiel est que Ford cherche assidument LE projet manquant pour FAI. Pendant qu'il en trouve en masse pour la Chine, il cherche encore pour nous... Il cherche... Mais il cherche...

La CGT Ford Blanquefort le jeudi 19 avril 2012

Faisant suite aux entretiens qu'ont eu récemment des syndicats de FAI avec les pouvoirs publics, voici un courrier des élus de la Région adressé à Ford Europe et au Préfet :

Web2PDF
converted by Web2PDFConvert.com

Bordeaux, le 13 AVR. 2012

Monsieur Steve ODELL
Président de FORD EUROPE
Köln-Niehl
Henry-Ford Strasse 1
D-50725 KÖLN

Monsieur le Président,

Cela fait maintenant près d'un an que la société Ford a présenté un programme d'investissements qui marquait le retour d'une ambition industrielle de votre société pour l'usine de Blanquefort. Outre la production d'une nouvelle boite de transmissions automatiques à six vitesses, vous aviez présenté cinq autres projets et vous étiez engagés à pérenniser durablement 1 000 emplois à Blanquefort.

Tout en ayant exprimé notre satisfaction pour le rachat de l'entreprise par Ford et tout en saluant la responsabilité dont vous aviez fait preuve face à l'échec d'HZ Holding, nous avions exprimé un certain nombre de réserves dont la principale touchait à la nécessité d'avoir une véritable stratégie industrielle pour ce site qui lui permette d'être intégré dans le plan de développement de votre société.

Un an après le rachat du site, il nous semble essentiel de faire un point d'étape sur les développements industriels en cours au sein de l'usine de Blanquefort mais aussi les moyens mis en œuvre pour y pérenniser 1 000 emplois durables.

Au moment où Ford relance une politique ambitieuse d'investissements industriels à l'international, nous souhaitons que vous puissiez nous présenter votre stratégie pour l'usine de Blanquefort. Nous souhaitons faire un point précis sur le développement des six projets, comprendre leur logique industrielle et leurs marchés cibles, analyser leurs facteurs de compétitivité vis-à-vis de vos autres usines dans le monde et enfin être informés des démarches de recherche du projet industriel manquant permettant le respect de l'objectif des 1 000 emplois.

Web2PDF
converted by Web2PDFConvert.com

Vous le savez, l'engagement des collectivités sur ce dossier est total. Nous l'avons collectivement démontré en soutenant financièrement votre programme d'investissements à Blanquefort. Mais notre soutien ne peut se faire sans l'assurance d'une certaine visibilité à la fois sur le maintien des emplois mais aussi sur le maintien des facteurs clés de compétitivité d'un site qui a fait les preuves de son excellence par le passé.

C'est pourquoi, afin que vous puissiez nous présenter l'ensemble de ces éléments, nous tenions à vous informer que nous avons sollicité instamment le Préfet de région Aquitaine, M. Stefanini, pour la tenue d'un nouveau comité de pilotage associant, comme cela a été le cas pour les comités de pilotage précédents, le représentant de l'Etat, l'ensemble des élus locaux concernés et les représentants de FAI et de Ford Europe. Nous serons honorés de vous rencontrer à cette occasion.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président du Conseil Régional d'Aquitaine

Alain Rousset

Le Maire de Bordeaux

Alain Juppé

Le Président du Conseil Général de la Gironde

Philippe Madrelle

Le Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux

Vincent Feltesse

La Députée de la Gironde

Pascale Got

Copies :

M. Patrick Stefanini, Préfet de la Région Aquitaine
M. Mike Flewitt, Vice-Président de Ford Europe en charge de la stratégie industrielle
M. Laurent Dudych, directeur général de FAI

Vente aux enchères : c'est la grande braderie !

Le démantèlement de l'usine ne ralentit pas, à tel point que l'usine sera vide avant la mise en place et le démarrage de la moindre ligne de production. Doit-on s'en inquiéter ? A l'évidence ! Ça n'a rien de rassurant et le passif de Ford dans sa propension à mentir depuis des années aux salariés de FAI ne peut que nous alerter. Mais en attendant que nous réagissions collectivement, certains en profitent pour faire des affaires. Voici un site internet à visiter*, âmes sensibles s'abstenir, chacun pourra y reconnaitre dans les descriptions une machine familière :

OUEST ENCHERES PUBLIQUES

*nos remerciements au collègue qui nous a fait passer cette "trouvaille".

La CGT Ford Blanquefort le samedi 14 avril 2012

Web2PDF
converted by Web2PDFConvert.com

COMPTE-RENDU DE LA 2ÈME RÉUNION NAO 2012

La proposition de la direction pour l'augmentation générale reste à 1% sous le prétexte que l'usine est en sous activité et que Ford fait déjà des efforts en maintenant nos salaires, et bla bla bla… Nous avons trop de fois entendu ces discours mais la réalité est toute autre.
La santé financière de Ford, qui n'hésite pas à profiter de l'argent public, y compris pour payer nos salaires, est excellente. Le bénéfice net de Ford en 2011 ressort à 20,2 milliards de dollars (environ 15.3 milliards d'euros), pour rappel il était de 6,6 milliards de dollars en 2010. Des investissements à 9 chiffres vont être faits en Inde (1 milliard de dollars), au Mexique (1,3 milliard de dollars), en Chine (4,1 milliards de dollars) et ailleurs. Le directeur général, Alan Mullaly a gagné 29,5 millions de dollars en 2011 (en hausse de 11% par rapport à 2010) tandis que Bill Ford, président du groupe, a empoché 14,5 millions de dollars en 2011 !
Nous ne pouvons nous satisfaire d'une telle proposition. Nous avons demandé à la direction de revoir ses positions. En outre, la CGT a demandé une augmentation chiffrée égale pour tous plutôt qu'un pourcentage qui avantage toujours les plus gros salaires.

CDSPA : la direction a un peu mieux détaillé ses intentions en ce qui concerne la classification des CDSPA, titulaires du diplôme TPMSP, au coefficient 215. 73 salariés seraient concernés par une augmentation. 68 seraient promus et 5 auraient des mérites.
48 augmentations en juin, 11 en septembre, 5 en octobre, 6 en novembre et 3 en décembre.
A la suite de ces augmentations, 47 de ces salariés passeraient 215. Pour les autres, un plan sur quatre ans serait mis en place afin de les amener au coefficient 215. Donc, la direction ne régulariserait pas 26 collègues au coefficient 215 cette année.
Nous avons rappelé à la direction que l'Inspection du Travail, en réponse au courrier de la CGT datant du 10 février 2012, précise que les salariés titulaires d'un certificat de qualification de catégorie B doivent se voir appliquer le classement d'accueil prévu par les textes qui correspond au coefficient 215 et il ne s'agit en aucun cas d'un objectif sur plusieurs années.
Nous avons répété à la direction que les conditions d'obtention du coefficient 215 qu'elle propose ne sont pas satisfaisantes et ne respectent pas les textes en vigueur. Pour nous, il ne sera pas question d'accepter une proposition inférieure aux accords de la métallurgie. Nous engagerons toutes les procédures nécessaires afin d'obtenir satisfaction !

Prise en charge par l'employeur de l'entretien des vêtements de travail : la direction propose 0,25€ par jour travaillé aux salariés qui portent ces vêtements de travail. Ce qui représente selon les mois environ 5 € par mois. Nous avons demandé la rétroactivité, comme le suggère l'inspection du travail, au mois de juin 2011, date où la CGT en a fait la demande pour la première fois en question DP.

La prime ou la montre des 25 ans resterait en vigueur. 47 salariés seraient concernés : 35 hommes et 12 femmes.

Pour augmenter notre pouvoir d'achat, un rapport de force est nécessaire !

La CGT Ford Blanquefort le Vendredi 13 avril 2012

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITÉ D'ENTREPRISE ORDINAIRE DU JEUDI 12 AVRIL 2012

Marche de l'entreprise et avancement des projets :
Fox : les nouvelles machines MAG arriveront les 21 et 25 aout 2012. Le Job#1 du moteur se fera le 5 septembre 2012 à l'usine de Craiova. Nous aurons 18 000 pièces à produire pour 2012 et 80 000 pour 2013 hors Cologne. Une série de carters usinés G2B (ancien brut) a été envoyée à Cologne pour validation avec l'espoir de fabriquer des carters pour cette usine. La direction souhaite travailler à l'avenir avec le brut G2C car le G2B n'est pas fiable et avoir l'usine de Cologne comme client en plus de Craiova. Pour l'heure, il y a toujours des problèmes de qualité dus à la mesure.
Double embrayage : nous avons fabriqué des prototypes mais nous allons devoir recommencer car GFT a fait des modifications techniques. La direction ne sait pas lesquelles ?! Le type que nous fabriquerons est le DC500. Une demande d'augmentation de capacité à

Web2PDF
converted by Web2PDFConvert.com

Le type que nous fabriquerons est le DC500. Une demande d'augmentation de capacité à 260 000 pièces/an est en cours. Nous avons appris que les contrats entre Ford et GFT au sujet du double embrayage prendraient fin en 2018 : la direction dit ne pas avoir eu cette information de la part de Ford.
Getrag a besoin d'un double embrayage plus petit (DC300). A leur demande, FAI a fait une première étude mais le dessin du DC300 est tellement différent de celui du DC500 que ça demanderait un trop gros investissement en nouvelles machines. Du coup, FAI est trop cher. FAI a demandé si Getrag ne pouvait pas faire un dessin plus proche du DC500, à suivre...
6F35 : souci sur l'achat des carters pour les modèles anglais prévus avec la conduite à droite. Il y a un problème avec le moule qu'il faut modifier. Le fournisseur (irlandais) n'est pas prêt pour les phases de préfabrication mais ça ne remettrait pas en question le Job#1. Hormis ça, le calendrier suivrait son cours… La ligne d'assemblage va être livrée en septembre, les bancs de test en novembre, une sous ligne pour l'embrayage fin aout, une ligne main control début septembre, etc...
Une autre transmission automatique 6F15 sera fabriqué par Ford. Nous ne savons pas dans quelle usine ni si une usine a eu l'attribution de ce produit. La CGT demande à la direction d'intervenir pour proposer FAI mais elle dit que ce n'est pas son rôle.
Racks : production entre 17 et 18 pièces par jour. Un nouvel accident s'est produit. L'objectif reste 20 racks par jour. La direction dit essayer de lancer 2 groupes de 10 nouveaux soudeurs en formation. Il y a un changement de fournisseur en cours en ce qui concerne la peinture des Racks.
Prêt de main d'œuvre à GFT : jusque fin mai, il y aura 50 salariés de FAI « prêtés ». Pour après mai, la direction dit ne pas savoir. 9 salariés de FAI ont pris le contrat GFT au 1er avril.
Congés : à priori, nous nous calquerons sur l'usine voisine et nous ne travaillerions pas semaine 30 (du 20 juillet au 20 aout). Mais la direction précise que des services seront en activité lors des congés d'été.
Formation + APLD : d'après la direction, depuis février, l'entreprise peut cumuler les deux pour ses salariés. C'est tout bénèf ! Les finances publiques sont exploitées au maximum par Ford.
Démantèlement de l'usine : une présentation a été faite. C'est le seul projet qui avance sans la moindre encombre. Sauf pour les salariés qui subissent les désagréments (fumées toxiques, etc…).
Dépollution du site : les puits de pompage seront actifs pendant plusieurs années et passage à la désorption thermique sur les parties polluées par des solvants, ce procédé devant être validé rapidement.
Présentation des aides publiques : point repoussé de quelques semaines par la direction. Elle nous précise toutefois qu'elle a reçu : 466 000€ du FNE par l'état pour la formation, 1 124 000 € pour l'APLD et 120 000 € pour les aides à la recherche et le développement (pourra atteindre 2,4 millions €). La PAT est signé mais rien a encore été versé. Les conventions avec la Région, la CUB et le Conseil Général ne sont pas encore signées.
Information consultation du CE sur le plan d'action égalité Hommes/Femmes : l'accord proposé par la direction n'a pas été signé par les syndicats CFTC et CGT qui avaient fait de multiples propositions. Aujourd'hui, il ne reste rien de ces « négociations » dans le plan d'action présenté ce jour par la direction. C'est un véritable mépris envers le personnel féminin et envers les syndicats qui ont travaillés sur cet accord.
Information consultation sur le projet de convention Etat/Entreprise sur la revitalisation du bassin d'emploi : c'est une obligation légale suite à un PSE qui a concerné pour FAI 67 départs. FAI s'acquittera d'une somme forfaitaire de 300 000 €.

La CGT Ford Blanquefort le JEUDI 12 avril 2012

COMPTE-RENDU DE LA 1ÈRE RÉUNION NAO 2012

1% en tout et pour tout !
C'est tout ce que propose la direction en augmentation de salaire et ne nous promet rien de mieux pour l'année prochaine. C'est du foutage de gueule ! Ce 1% sera applicable sur toutes les primes y compris de transport. Quand on voit les augmentations du prix des carburants et l'augmentation du coût de la vie, c'est un énorme recul sur notre pouvoir d'achat.
La chef du personnel nous explique que c'est Ford qui impose ce blocage à 1% pour 3 ans depuis les NAO 2011. Puisque la direction locale n'a pas la possibilité de négocier l'augmentation générale, pourquoi est-ce que c'est elle qui est à la table des négociations et pas Ford ? Du coup, il n'y a rien à négocier ou pas grand-chose !
Pour info, contrairement aux années précédentes, le bilan social 2011 sera remis au CE avec un mois de retard (en mai), et du coup, nous ne connaissons pas la somme correspondante aux 10 plus hautes rémunérations de l'entreprise. L'année dernière, nous avions constaté que ces 10 plus gros salaires avaient été augmentés de 7,6% par rapport à 2010.

Web2PDF
converted by Web2PDFConvert.com

ces 10 plus gros salaires avaient été augmentés de 1,5 % par rapport à 2010.
Après une discussion houleuse, nous en venons à notre revendication en ce qui concerne **la classification de tous les CDSPA au coefficient 215**. Pour rappel, cette revendication fait suite à un courrier que la CGT avait envoyé à l'Inspection du Travail qui avait confirmée que les salariés titulaires du diplôme devaient se voir attribuer la classification 215.
Après une longue introduction, la chef du personnel nous dit qu'il y a 96 salariés titulaires du diplôme qui occupent une fonction correspondante. 23 d'entre eux sont déjà au coefficient 215. Les 73 autres devraient être augmentés dans l'année. Suite à cette augmentation, 47 salariés sur ces 73 devraient atteindre le coefficient 215 dès 2012.
Les autres pourraient avoir une augmentation par an jusqu'à obtention du coefficient 215. Sauf que pour ces derniers, la direction poserait une condition au coefficient 215 : les points sur la matrice des compétences. Pour la CGT, ça n'est pas satisfaisant car le législateur ne prévoit pas cette matrice dans les textes. Devant le manque de clarté dans les explications de la direction, nous avons demandé qu'elle mette tout ça par écrit avec un calendrier intelligible pour la prochaine réunion. **D'ores et déjà, nous avons averti la direction : si elle n'applique pas la règlementation en vigueur, nous passerons par les prud'hommes pour obtenir gain de cause !**
D'autres de nos revendications comme la prise en charge de l'entretien des vêtements de travail par l'employeur seront à négocier lors des prochaines réunions.
La prochaine réunion aura lieu le vendredi 13 à 13h00 : ça promet !

Depuis des années, notre pouvoir d'achat diminue : les passages de 3x8 en 2x8 puis en matin fixe, les augmentations générales au rabais, les périodes de chômage partiel, etc…
La revendication de la CGT d'un salaire minimum à 1700 € n'est pas utopique. Pour preuve, le tableau ci-dessous qui montre que si le coefficient 170 de notre grille des salaires avait suivi l'augmentation du SMIC, le salaire brut de base serait à 1723,91 € ! Il en manque !

Pour augmenter notre pouvoir d'achat, un rapport de force sera nécessaire !

Comparaison de l'évolution de la grille des salaires Ford par rapport au SMIC

Date ==>	1 avril 1984		1 avril 1985		1 octobre 1986		1 octobre 1988	
valeur du SMIC ==>	3849,82 Francs		4208,10 Francs		4549,48 Francs		4860,44 Francs	
Coefficients	Salaire mini au coeff. (en francs)	%age du SMIC	Salaire mini au coeff. (en francs)	%age du SMIC	Salaire mini au coeff. (en francs)	%age du SMIC	Salaire mini au coeff. (en francs)	%age du SMIC
170	4761,54	**123,68**	5002,58	118,88	5308,64	116,69	5617,73	115,58
180	4902,44	**127,34**	5150,62	122,40	5465,75	120,14	5783,98	119,00
190	5249,55	**136,36**	5515,29	131,06	5852,72	128,65	6193,46	127,43
200	5639,63	**146,49**	5925,13	140,80	6291,47	138,29	6653,73	136,90
215	6089,36	**158,17**	6397,62	152,03	6789,05	149,23	7184,32	147,81
240	6842,47	**177,73**	7188,86	170,83	7636,13	167,85	8072,86	166,09

Date ==>	1 juillet 2005		1 janvier 2012		Salaire (en euros) que nous aurions aujourd'hui si le %age du SMIC était resté le même par rapport à nos salaires qu'en 1984. (ça fait mal !)	
valeur du SMIC ==>	1217,88 Euros		1393,82 Euros			
Coefficients	Salaire mini coeff. (en euros)	%age du SMIC	Salaire mini coeff. (en euros)	%age du SMIC		et en Francs !!!!!
170	1292,06	106,09	1475,78	**105,88**	1723,91	11308,09
180	1330,81	109,27	1520,06	**109,06**	1774,92	11642,71
190	1396,53	114,67	1571,19	**112,73**	1900,59	12467,05
200	1498,09	123,01	1685,46	**120,92**	2041,82	13393,44
215	1615,95	132,69	1800,06	**129,15**	2204,64	14461,50
240	1815,80	149,10	2022,66	**145,12**	2477,30	16250,04

C'est entre 18 % et 32 % de nos salaires que nous avons perdu !!!!

Cliquez ici pour télécharger les revendications de la CGT Ford

La CGT Ford Blanquefort le mercredi 11 avril 2012

Ford investit... En Chine et toujours pas à FAI !

Ford a annoncé qu'il allait augmenter de 350.000 véhicules la capacité de production annuelle de son usine de Chongqing, dans le centre-ouest de la Chine.
Cette expansion coûtera **600 millions de dollars** (459 millions d'euros) partagés entre Ford

Web2PDF
converted by Web2PDFConvert.com

et sa co-entreprise en Chine, Changan Ford Mazda Automobile (CFMA), et porte **l'investissement total réalisé par Ford dans le pays à 4,1 milliards de dollars** (3,1 milliards d'euros), selon un communiqué.

A contrario, Ford n'investit pas un centime à FAI, puisque les sommes engagées sont de l'argent public et ce qu'il restait dans les caisses (trésorerie) de FAI. Depuis que Ford a repris FAI, il n' y a pas dépensé le moindre centime ! La direction a beau noyer le poisson dans un flash info mensonger, c'est un fait !
A noter que cette même direction défendait avec la même vigueur les projets et actionnaires de HZ Holding, il n'y a pas si longtemps, et accusait déjà à l'époque, certains syndicats de tous les maux ! Avec un tel passif, ne doutant pas de son manque de crédibilité auprès des salariés, elle recommence aujourd'hui !
A l'heure des bilans, la direction ferait bien de faire le sien et de se comporter plus humblement...

La CGT Ford Blanquefort le lundi 9 avril 2012

Prochains rendez-vous cette semaine :

Mardi 10 avril à 9h00 : commission logement.
Mardi 10 avril à 14h00 : comme tous les mardis, les militants de la CGT-Ford assurent une « permanence » au CE pendant la période de sous activité, par une réunion ouverte à tous les salariés qui souhaitent garder le contact avec les collègues et se tenir informés.
Mercredi 11 avril à 8h30 : réunion NAO n°1.
Jeudi 12 avril à 9h00 : réunion CE ordinaire. l'ordre du jour ci-dessous.
Vendredi 13 avril à 9h30 : réunion des Délégués du Personnel.
Vendredi 13 avril à 13h00 : réunion NAO n°2.

CONVOCATION

Vous êtes invité(e) à la réunion ordinaire du Comité d'Entreprise qui se déroulera le :

Jeudi 12 avril 2012 à 09h00

(Salle CE)

1. Marche de l'entreprise
   - Avancement des projets (projet par projet)
2. Point sur le démontage des machines
3. Point sur la dépollution
4. Présentation des aides liées aux investissements (état, collectivités territoriales)
5. Information consultation sur le rapport de la commission égalité Hommes/Femmes et plan d'actions
6. Information consultation sur le projet de convention Etat/Entreprise sur la revitalisation du bassin d'emploi
7. Questions diverses

La CGT Ford Blanquefort le lundi 9 avril 2012

RENCONTRE D'UNE DEMI-HEURE ENTRE

ALAIN JUPPE ET LES ORGANISATIONS SYNDICALES CGT, UNSA, CFTC, CFE-CGC de FAI

ACCOMPAGNEES DE L'EXPERT DU CE : SECAFI

Web2PDF
converted by Web2PDFConvert.com

Nous avons rappelé à Monsieur Juppé que :

-l'engagement de Ford d'emmener des activités pérennes sur le site de Ford-First Aquitaine Industries pour y maintenir 1000 emplois au moins n'est pas tenu. Ford Europe n'a pas, à ce jour, d'autre projet pour FAI qui permettrait d'atteindre 1000 emplois minimum.
-même les chiffres optimistes de la Direction conduisent à un manque minimum de 200 emplois pour atteindre les 1000.
-le nombre d'emplois générés par les activités actuelles est théorique et ne serait atteint qu'en 2014. Il sera fonction de l'évolution des marchés. La CGC a confiance dans ces activités. Les autres organisations syndicales n'ont pas la même vision.
-le projet « tampon » qui aurait permis d'employer une grande partie des salariés de FAI durant la période charnière de 2012 à 2014 a été donné à un concurrent.
-les activités apportées par Ford sont à ce jour : le carter Fox et les modules de transport du moteur Fox, le double-embrayage pour la transmission Powershift (GFT), la transmission hydraulique 6F35.
-toutes ces fabrications sont déjà faites ailleurs : autres usines Ford ou sous-traitants...
-toutes ces activités ont pris un retard d'au moins trois mois.
-l'activité 6F35 devait créer plus d'emplois, les investissements devaient être plus importants.
-l'activité de fabrication des modules de transport avec un travail non automatisé conduit déjà à des problèmes de santé au travail pour les salariés.
-nous commençons à douter de la volonté de Ford d'avoir une politique industrielle solide pour FAI.
-Ford n'a pas signé certaines conventions avec les collectivités territoriales concernant des aides financières. Pour quels motifs ? Est-ce parce que les aides sont conditionnées à la création des 1000 emplois ? Est-ce parce que des collectivités exigent le retour du logo ?
-Ford ne veut pas remettre le logo Ford. Notre entreprise porterait à nouveau le nom de Ford. Les raisons avancées ne tiennent pas la route : trouver d'autres partenaires, d'autres clients que Ford... Nous avons rappelé que Ford nous avait vendu à un retourneur : la HZ Holding. Avec pour objectifs de trouver de nouveaux clients et partenaires. Le retourneur s'est transformé en siphoneur et aucun nouveau client ou partenaire n'a été trouvé.

Nous avons demandé la mise en place urgente d'un Comité de Pilotage. Pour nous il doit être piloté par Bercy. Il doit y avoir un représentant par organisation syndicale. Ils doivent être accompagnés par le cabinet d'expertise du CE (Sécafi).

Face à cette argumentation, quelle a été la réaction d'Alain Juppé ?

-Alain Juppé est revenu sur la dépollution du site. Il a dit qu'elle répond à une exigence de l'Etat.
-Il a rappelé que Ford investissait plus de 100 M€, que le volume de 6F35 donné à FAI était pris aux Chinois.
-Pour lui, Ford a la volonté de respecter ses engagements. Ce sont les propos qu'ils tiennent.
-Il considère que Ford recherche vraiment des partenaires.
-Concernant la ou les activités manquantes. Ford dit chercher de nouveaux projets et être confiant.
-Pour lui, la garantie de pérenniser 1000 emplois dans un monde concurrentiel est toute relative.
-pour Alain Juppé, le retour du logo Ford n'est pas une priorité. Le plus important c'est d'avoir du travail.
-il comprend nos craintes.
-le fait que les salaires des ouvriers Chinois augmentent et qu'ils commencent à avoir des exigences sociales est, pour Alain Juppé, un point positif, car cela les rendrait moins compétitifs.
-il espère une amélioration de l'environnement économique.
-il a demandé où en était la mise en place de l'APLD (Activité Partielle de Longue Durée).

Sur quelles actions Alain Juppé s'est-il engagé ?

-il dit être prêt à se mobiliser pour nous.
-il a saisi le Préfet pour qu'il rencontre Mike Flewitt (Ford Europe) mais a souligné qu'en période électorale le Préfet avait un devoir de réserve.
-il souhaite remettre la pression sur Ford.
-la PAT (prime d'aménagement du territoire) ne sera donnée que si les 1000 emplois sont créés.
-il a dit qu'il verrait pour la mise en place d'un comité de pilotage mais qu'il fallait que Ford soit d'accord.

Web2PDF
converted by Web2PDFConvert.com

La CFTC et la CGT le vendredi 6 avril 2012

Ouverture des Négociations Annuelles Obligatoires

Aujourd'hui, vendredi 6 avril, se tenait la réunion "0" des NAO. Les objectifs étaient de fixer un calendrier des réunions, de proposer les négociateurs des délégations syndicales (des syndicats représentatifs) et de discuter des moyens alloués par la direction pour permettre aux organisations syndicales de travailler, comme le législateur l'a prévu mais sans les quantifier.

Il y aura 4 négociateurs par syndicat représentatif = minimum légal.
Un pot de 15 heures de délégation a été alloué pour chaque syndicat. Soit 3h45 par négociateur = c'est très peu.
Le calendrier des réunions sera le suivant :
1ère réunion : mercredi 11 avril à 8h15
2ème réunion : vendredi 13 avril à 13h00
3ème réunion : lundi 23 avril à 9h30

Voici le cahier revendicatif de la CGT envoyé ce jour à la direction :

Madame le chef du personnel,

Conformément aux dispositions de l'article L 2242-1 et suivants du Code du Travail, vous êtes tenue d'engager chaque année une négociation sur les salaires effectifs, la durée effective et l'organisation du temps de travail.
Cette année l'ensemble des salariés va voir sa rémunération diminuer à cause des périodes d'APLD. Rémunération qui a déjà diminuée lors du passage en 1x8 et ce n'est pas le 1% d'augmentation générale de l'an passé qui a maintenu le pouvoir d'achat des salariés. Le coût de la vie continue d'augmenter considérablement par les fortes augmentations des prix du carburant, gaz, électricité, produits alimentaires… Tout fait que le pouvoir d'achat des salariés s'effondre.
De plus les salariés sont méfiants, et il y a de quoi. **Ford est revenu, mais pas complètement, même si il est l'actionnaire unique de FAI. Le logo et le nom Ford ne sont toujours pas de retour sur l'usine. La promesse du maintien d'au moins 1000 emplois actifs n'est pas encore tenue et aucun projet n'est identifié pour y parvenir.**
Pourtant la santé financière de Ford, qui n'hésite pas à profiter de l'argent public, est excellente.
Le bénéfice net de Ford en 2011 ressort à 20,2 milliards de dollars (environ 15.3 milliards d'euros), pour rappel il était de 6,6 milliards de dollars en 2010. Des investissements à 9 chiffres vont être faits en Inde (1 milliard de dollars), au Mexique (1,3 milliard de dollars) et ailleurs. Le directeur général, Alan Mullaly a gagné 29,5 millions de dollars en 2011 (en hausse de 11% par rapport à 2010) tandis que Bill Ford, président du groupe, a empoché 14,5 millions de dollars en 2011 !
A la vue de ces chiffres il y a donc largement les moyens d'augmenter les salaires et les conditions d'emplois de tous les salariés.
Il n'est donc pas question que les salariés acceptent des sacrifices en laissant diminuer leur pouvoir d'achat.
Voici donc nos revendications pour cette année qui concernent les salaires et certains aspects sociaux que nous souhaitons voir améliorer lors des Négociations Annuelles Obligatoires :

Salaires

• **Augmentation Générale de 150 euros minimum pour tous sur les salaires.**
• **Salaire minimum de la gille (coeff 145 mini) porté à 1700 euros en concervant le même pourcentage entre chaque coefficient mini et maxi au dessus du 145.**
• **Revalorisation de la prime de transport de 10 %.**
• Revalorisation de toutes les autres primes de 5 %.
• **Classification de tous les CDSPA au coefficient 215.**
• Intégration des primes d'équipe dans le salaire de base.
• Prime d'ancienneté au delà de 15 ans d'ancienneté.
• Paiement du chômage partiel à 100%.
• Paiement d'un treizième mois.

Nous demandons également qu'une clause prévoit l'impossibilité de maintenir un salarié sans promotion pendant plus de cinq ans.

Web2PDF
converted by Web2PDFConvert.com

promotion pendant plus de cinq ans.

Réduction du temps de travail

• **Paiement des primes d'équipes les jours de RTT.**
• Prise en compte de la demi-heure de repas comme temps de travail effectif.
• 6 jours de RTT supplémentaires pour pénibilité pour les salariés ayant tout ou partie de leur travail de nuit.
• Tous les RTT à la libre disposition des salariés.
• Octroi de jours de fractionnement en cas de RTT imposés.
• Paiement par l'employeur de l'intégralité de la contribution « journée de solidarité ».

Fin d'activité

• Prise en compte de la pénibilité du travail par une cessation anticipée d'activité. Départ anticipé pour les salariés exposés à un ou plusieurs critères de pénibilité définis par le Code du Travail ainsi qu'aux risques psychosociaux préconisés par l'INSEE, avec une embauche pour tout départ. Anticipation du départ fixé par le tableau que la CGT a déjà proposé lors de la négociation sur la pénibilité :

Années de présence dans la situation professionnelle	Anticipation de départ à la retraite
3	12 mois
4	16 mois
5	20 mois
6	24 mois
7	28 mois
8	32 mois
9	36 mois
10	40 mois
11	44 mois
12	48 mois
13	52 mois
14	56 mois
15	60 mois
…	…
30	120 mois

Divers

• **Prise en charge de l'entretien des vêtements de travail par l'employeur.**
• **Indexation des pensions des préretraités sur l'augmentation des salaires.**
• Augmentation de la participation de l'entreprise pour la mutuelle.
• Paiement de deux ponts, celui de l'ascension (18 mai) et celui de la Toussaint (2 novembre).
• Octroi de 5 jours payés pour enfant malade.
• Augmentation de la participation de l'entreprise pour la restauration.
• Prise en charge par la direction de la cotisation « longue maladie » de 0,28%.
• Octroi d'une journée payée fractionable pour accompagner les enfants pour les rentrées scolaires en maternelle et primaire.

Droits syndicaux

• **Mise en place d'une heure d'information syndicale mensuelle payée pour tous les salariés.**
• Octroi de 20 heures de délégation pour les représentants syndicaux au CHSCT.
• Octroi de 5 heures de délégation pour les élus suppléants DP et CE.
• Mise à disposition des moyens de fonctionnement nécessaires aux organisations syndicales (papier, stylos …)
• Pot de 3000 heures pour le fonctionnement des commissions sociales du CE.

Dans l'attente d'une réponse qui nous l'espérons répondra à nos revendications, recevez Madame le chef du personnel, nos sincères salutations.

La CGT Ford Blanquefort le vendredi 6 avril 2012

Web2PDF
converted by Web2PDFConvert.com

Compte-rendu de l'entretien du jeudi 5 avril 2012
avec les représentants du Comité d'Entreprise Européen Ford

Etaient présents : la CFTC et la CGT pour représenter le personnel de FAI. Dieter Hinkemann Président du CEEF et Hans Georg Leutert chef du bureau du CEEF, tous deux membres du syndicat allemand IG Metall.

Description de la situation de FAI :
Nous avons tout d'abord précisé que tous les syndicats étaient invités et que ce n'est pas de notre ressort s'ils ne sont pas tous venus.
Nous avons ensuite décrit la situation actuelle de FAI : 680 emplois identifiés sur un engagement de 1000, un seul projet actuellement en place mais bricolé et non rentable (Racks), etc… La même description que nous avons faite récemment aux pouvoirs publics. C'est d'ailleurs pour toutes ces raisons que les syndicats CFTC et CGT se remobilisent et souhaitent remobiliser les pouvoirs publics.

Discussion :
Beaucoup de sujets ont été abordés lors de la discussion : le retour du logo Ford, le logo actuel ayant été mis en place par les repreneurs HZ qui étaient des escrocs, nos bulletins de salaires qui ne sont pas non plus identifiés Ford, l'espace inoccupé de l'usine dont M Mc Flewitt a dit qu'il restera vide, le démantèlement et la dépollution de l'usine qui crée un risque de dérobade de Ford et de façon plus générale, la politique industrielle de Ford qui consiste à transférer ses productions dans des pays à bas coûts comme en Europe de l'Est où en Chine par exemple (ce que ne font pas tous les constructeurs, contrairement à ce que la direction a écrit dans son dernier flash info : voir Toyota à Valenciennes).

6F35 : pour la fabrication de cette transmission, nous ferons surtout de l'assemblage et beaucoup moins d'usinage que ce que nous faisions auparavant à FAI. Il y aura beaucoup de postes manuels donc un gros déficit en automatisation. De plus, les prévisions se portent à 130 000 transmissions par an alors que notre usine en a produit jusqu'à 750 000. Autre point : cette transmission est déjà fabriquée aux USA et le sera dès 2014 en Chine, ce qui nous fait deux importants concurrents. Par ailleurs, la Chine fabriquera les convertisseurs pour nos transmissions alors que nous les faisions nous-mêmes avant.

Double embrayage : Nous apprenons que Ford a annoncé qu'il n'achètera plus de transmissions à double embrayage à l'horizon 2018 car il fait le choix de les remplacer par des 6F35 et 6F15. Ce qui ne nous rassure pas pour les 80 à 100 emplois concernés par ce projet d'ici six ans même si ça tendrait à démontrer de l'intérêt pour la 6F35. Cette décision va impacter 3 sites GFT, au Mexique, en Italie et en Slovaquie. Les représentants du CEEF pensent qu'au sein de Ford Europe, il y a des directeurs qui recherchent réellement des projets pour FAI et que le double embrayage en faisait partie. C'est pour ça qu'il a été pris à l'équipementier Allemand Luk, qui travaille avec GFT et qui devait le faire au départ.

Carter Fox : Nous demandons s'ils connaissent les prévisions de production pour le moteur Fox, la direction de FAI ne nous donnant aucune information sur le sujet ? Dieter Hinkemann nous répond que dans une économie normale, on démarrerait déjà la troisième équipe et on fabriquerait 350 000 unités début 2013. Mais avec les difficultés économiques, on essaye de démarrer la deuxième équipe. Ce moteur est actuellement produit à Cologne et le sera bientôt en Roumanie. La Bulgarie fournit aussi des carters Fox mais rencontre des gros problèmes de qualité. Le moteur Fox (essence), déjà monté sur la Focus, sera monté sur la Fiesta début octobre. Il devrait représenter les 2/3 de la production totale, le tiers restant étant des moteurs Diesel et Sigma (1,6 l). Les véhicules équipés du moteur Fox auront en grande majorité des boites IB5.

Divers points ont été abordés. Dans le désordre :
- Il y a un accord signé par Ford en Allemagne qui interdit les licenciements jusqu'à 2016. Pour nous, les 1000 emplois ne sont qu'une promesse.
- Les représentants du CEEF sont d'accord avec nous sur le fait que le refus de remettre le logo Ford est un problème. Ils ne comprennent pas ce blocage de Ford.
- Ils n'ont eu vent d'aucune rumeur de joint-venture avec qui que ce soit. L'argument de Ford pour ne pas remettre le logo qui est de rechercher un partenaire extérieur ne semble plus peser bien lourd. L'argument juridique étant aujourd'hui carrément désavoué par la direction locale de FAI.
- Le contrat entre Ford et Getrag sur les fabrications de transmissions à double embrayage sera rompu en 2018. Ce n'est donc pas une piste à explorer pour nous.
- …

Web2PDF
converted by Web2PDFConvert.com

Les représentants du CEEF vont discuter de tous les points que nous avons abordés avec la direction de Ford Europe et ils nous tiendront informés.

Une question importante reste en suspens : où sera fabriquée la transmission 6F15 ? La CFTC et la CGT demandent officiellement à ce que ce produit soit fabriqué à FAI !

Le Comité d'Entreprise Européen :

Le Président et le chef du bureau nous ont remis l'accord en cours en ce qui concerne le CEEF puis nous en ont fait une description et présenté des objectifs :
Il y a deux CEE : un pour Ford et un pour GFT. C'est pourquoi une discussion est en cours dans l'idée de créer un groupe de travail en commun au niveau européen. Ils ont proposé cette structure aux collègues de plusieurs entreprises européennes avec la volonté de créer ça dès 2012 à condition que tout le monde soit d'accord. La balle est dans le camps des collègues de GFT qui doivent décider d'être membres d'un CEE Ford ou de rester dans un CEE GFT. Ce groupe de travail serait important pour avoir une vision globale de la production des transmissions chez Ford en Europe et dans le monde. Précision : lorsque nous parlons ici de GFT, il ne s'agit pas que de l'usine voisine à FAI mais de toutes les usines du groupe Getrag Ford Transmission.

Fonctionnement du Comité d'Entreprise Européen FORD :

Il y a des réunions dites « internes » entre syndicats et des réunions dites « conjointes » avec les directions.
Les syndicats de FAI décideront de leur représentant pour le CEEF, celui-ci pourra se faire assister d'un expert qui devra nécessairement être issu du milieu syndical hors Ford. L'objectif étant de faciliter les liens européens entre les syndicats et le partage d'informations. Ça sera évidemment plus facile pour l'Allemagne où il n'y a qu'un syndicat que pour la France où nous sommes plusieurs. Il sera important de collaborer et de partager les informations. Il y aura 4 réunions par an et la prochaine se déroulera les 19 et 20 juin prochains. Les frais sont payés par l'entreprise nationale et les documents présentés fournis dans toutes les langues nécessaires. Une synthèse est faite pour chaque réunion mais elle n'arrive que trop tardivement.
Nous demandons : quel pouvoir à le CEEF pour influencer la politique industrielle de Ford ?
Réponse : la Force du CEEF dépend de la force des syndicats nationaux.
Nous aurons donc tout intérêt à nous montrer unis, et n'en déplaise à la direction locale, c'est dans ce sens que les organisations syndicales CFTC et CGT travaillent ensemble afin d'assurer un avenir à FAI.

La CFTC et la CGT le jeudi 5 avril 2012

Prochaine rencontre avec les pouvoirs publics :

Avec Alain Juppé demain, vendredi 6 avril, à 14h30 à la mairie de Bordeaux.

Questions/réponses/commentaires des délégués du personnel CGT de mars 2012

Cliquez dessus pour agrandir

Web2PDF
converted by Web2PDFConvert.com

Revendications FAI Mars 2012

Réunion du mardi 27 mars 2012

Les textes en gras sont des commentaires des élus CGT

	Revendications	Réponses
1	**Direction :** Suite à une visite médicale, que veut dire « restriction médicale **définitive** » inscrit sur le papier qui est remis aux salariés ?	Les libellés des restrictions d'aptitude ont été modifiés dans notre logiciel de suivi médical. Le médecin du travail doit entrer une durée s'il indique que la restriction est temporaire (3mois/ 6 mois…) dans le cas contraire la restriction apparait comme définitive. *Nous en prenons acte et nous reviendrons sur ce point très bientôt…A suivre…*
2	**Direction :** Lors de sa visite, le vice-président de Ford Europe a prétendu que des raisons juridiques s'opposent au retour du logo Ford. Quelles sont ces raisons juridiques ?	Il ne s'agit pas de raisons juridiques au sens où vous le mentionnez. La réponse de M. Flewitt est restée la même que celle de M. Heller ou de M. Macfarlane il y a plusieurs mois « tant que les activités nécessaires au maintien dans l'emploi d'au moins 1000 salariés n'ont pas été totalisées, il convient de garder toutes les options, y compris celle d'un travail pour un autre constructeur ». *Encore du baratin ! La thèse de la raison juridique ayant été rapidement démontée, la direction locale patauge pour rattraper une évidente erreur de Ford dans sa communication.*
3	**Direction :** L'équipe de démontage de la maintenance est localisée aux ateliers de maintenance des zones C et D. Hors, le remplacement du savon et des dérouleurs pour s'essuyer les mains n'est plus fait. Il faudrait remettre ces ateliers dans le contrat GSF.	Rappel des modalités du contrat envoyé à la société GSF : « Passage une à deux fois par semaine sur des zones sensibles comme les zones de maintenance A, B, D, G, TTH, Le pôle Affûtage / Tool-Room, le garage audit, le garage Aprolis, la chaufferie et l'atelier module (changement des rouleaux d'essuies mains et les flacons de savon) » *Le constat est là, il n'y a pas de passage dans les zones de maintenance. Nous verrons si dorénavant, il y aura un changement.*
4	**Utilités :** Malgré nos précédentes remarques, la désorganisation des horaires de travail perdurent dans ce secteur. Des salariés se voient travailler de matin, d'après-midi et de nuit dans la même semaine alors que ça n'était pas prévu dans la grille d'horaires originale. Pire, il arrive que le temps de repos légal de 11 heures entre deux changements d'équipe ne soit pas respecté. Comment expliquez-vous cette situation et que comptez-vous faire pour y remédier ?	La grille 5*8 en place actuellement aux Utilités est une grille disponible et autorisée par HR (la même que celle du Service Surveillance / Incendie). Le contrat avec GFT étant en renégociation cette situation pourrait évoluer. Le CE sera bien sûr informé avant la mise en place d'éventuelles modifications. *FAI enfreint la loi en ce qui concerne les 11 heures entre deux changements d'équipe. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si la direction n'y répond pas par écrit alors qu'elle l'a nié oralement ! Quant à la comparaison de la grille 5*8 avec un service qui ne vit pas un manque récurrent de personnels, elle est hasardeuse. Pour finir, sur la désorganisation, la grille présentée en début de mois subie tellement de modification en cours de mois qu'elle ne veut plus rien dire. La direction ferme clairement les yeux sur cette désorganisation et sur les disfonctionnements de ce service !*
5	**Racks :** Des salariés de ce secteur reçoivent des mails de reproches sur la qualité de leur travail. Ces mails proviennent toujours du même agent de maitrise. Est-ce une nouvelle méthode de management ? Nous évoquions dans nos revendications précédentes le manque de communication et la non prise en compte de l'avis des salariés sur l'organisation et les conditions de travail. Cette méthode montre une dégradation de la communication alors même que les salariés s'en plaignent. Comment comptez-vous remédier à ça ?	Il n'y a ni pression ni manigance ni utilisation de mail, mais seulement des réactions basées sur des faits. Néanmoins, je considère effectivement que la forme a son importance, c'est pourquoi, j'ai eu une discussion avec les trois agents de maitrise afin d'identifier et de mettre en place des points d'amélioration dans notre communication. De plus, les problèmes de qualité sont abordés lors du passage des consignes à chaque début d'équipe. Afin d'améliorer les conditions de travail, nous procédons en ce moment à une revue détaillée de chaque cabine de soudage. Lors de ces réunions de travail, les opérateurs sont partie-prenante dans la réflexion ainsi que dans le choix des améliorations à mettre en oeuvre. *Assez de mensonges. Il y a bien eu des mails, les collègues les ont reçus, ils ne sont pas fous ! Il y a un ras le bol qui se généralise et le manque de respect envers les salariés du secteur n'ira pas dans le sens d'une amélioration. D'ailleurs, dans notre question, à aucun moment nous ne parlons de pression ou de manigance et pourtant, la direction en l'intégrant dans sa réponse les reconnait. Relisez Freud !*
6	**Racks :** Les salariés demandent légitimement le droit à un quart d'heure de douche payé sur leur temps de travail. Ils ne comprennent pas la réticence de la direction et nous partageons cette incompréhension. Faut-il rappeler ce que l'usine doit à ces salariés qui non seulement réussissent à produire des racks de qualité alors que ça n'était pas le cœur de métier de l'entreprise mais en plus se déménent pour atteindre les objectifs fixés. Ne pas accorder ce quart d'heure de douche est ressenti à juste titre comme du mépris par ces salariés. Comptez-vous satisfaire leur demande ?	Les travaux de l'activité des racks ne font pas partie de la liste de l'arrêté du 30/07/1947 fixant les conditions dans lesquelles les douches doivent être mises à la disposition du personnel effectuant des travaux insalubres ou salissants (réponse déjà donnée en août 2011). L'institution d'un 1/4h de douche systématique n'est donc pas prévue, cependant et comme déjà mis en oeuvre par les responsables des racks, de la maintenance, des utilités, etc.. les salariés qui effectuent des travaux particulièrement salissants peuvent être autorisés par leur agent de maîtrise à quitter leur poste durant la journée de travail pour se laver. *Extraordinaire ! La direction se retranche derrière une loi de … 1947 !!! Bien entendu, il y a 65 ans, le législateur assisté par Madame Irma avait prévu que des salariés allaient fabriquer des Racks dans l'usine FAI de Blanquefort.* *Le ¼ d'heure de douche relève du bon sens, pas du législateur qui visiblement ne porte que peu d'intérêt envers les ouvriers pour ne pas revenir sur une loi aussi ancienne. Quand un membre de la direction va faire du squash 30 minutes, il est bien content de prendre une douche ! Et bien qu'il aille souder 7,5 heures durant !*
7	**Racks :** Des salariés nous rapportent qu'ils n'ont toujours pas eu le changement d'intitulé sur leurs bulletins de salaire. Pourquoi ? A quelle date ça sera fait ?	Le changement a été réalisé le 23 février, il apparaîtra sur le bulletin de salaire du mois de mars. *Il aura fallu maintenir la pression pour que ce changement se fasse. Nous ignorons pourquoi ça a mis autant de temps alors que ça va beaucoup plus vite dans d'autres cas… A ça, la direction préfère ne pas répondre.*
8	**Racks :** Nous voudrions connaitre les taux d'absentéisme sur ce secteur pour les mois de janvier et de février 2012. Combien y'a-t-il eu d'arrêt de travail pour raison médicale ? Par ailleurs, nous voudrions savoir combien de consultations, d'entretiens, de visites, a eu le médecin du travail pour des blessures, tendinites, ou autres symptômes, même bénins, dû à l'activité sur ce secteur.	Absentéisme au 4075 / 2076 : 5.38% en janvier 6.24% en février Depuis le début de l'année 2012, 4 premiers soins liés à l'activité des racks (+1 pour accident de trajet) *Absentéisme en hausse, premiers soins en hausse. Voilà des chiffres qui révèlent des problèmes évident sur la santé sur ce secteur. Le CHSCT aura à s'emparer de ce dossier.*

Web2PDF
converted by Web2PDFConvert.com

9	**Racks :** Les collègues se plaignent de ne jamais être autorisés à poser leurs jours de RTT. Les besoins du service ne pourront pas être une éternelle excuse à ce refus. Comptez-vous enfin les laisser poser leurs jours de récupération ?	En général, les RTT ou COP, sont autorisés suivant les règles élémentaires de gestion de l'absentéisme. Si vous faites référence à la semaine 9, nous avons posé de L'APLD sur les deux jours d'arrêt aux personnes n'ayant plus de droits aux congés 2011, comme demandé par la note de direction. Il n'y a pas eu de différence de traitement pour le personnel des racks. *Nous parlons des jours de RTT. Les salariés ne peuvent jamais les poser, y compris les 4 dont la direction n'a pas la jouissance. Par ailleurs, le peu de fois où ils pourraient le faire, la direction préfère imposer de l'APLD. C'est une situation anormale !*
10	**Racks :** Au poteau U2 (atelier peinture), il y a un trou dans la cloison extérieure qui crée des courants d'air à l'atelier montage où ont été installés des radians. Faites le nécessaire pour boucher ce trou.	Ce trou a été percé pour permettre le passage des gaines du chauffage thermique d'appoint pour la zone peinture des racks lors des grands froid. Cette période étant terminée, nous allons reboucher proprement ce trou.
11	**Racks :** Pourquoi n'y a-t-il pas de rotation entre salariés sur des postes (assemblage, pliage…) qui ne nécessitent pas de formation spécifique ou longue, alors que les ¾ des salariés de l'usine sont en APLD ?	Nous faisons quelques rotations avec les personnes qui viennent ponctuellement en assistance. En ce qui concerne le personnel attitré au CC, il n'est pas possible aujourd'hui d'organiser des périodes d'APLD, nous nous efforçons de permettre aux salariés de prendre leurs congés restants s'ils le souhaitent, mais la priorité reste le travail. *C'est bien là le problème. Pour nous, la priorité reste la santé des salariés et pas seulement le travail ! Quand un salarié fatigué demande une période de repos à laquelle il a légitimement droit et qu'il se la voit refuser, il y a un grave problème qui est révélé plus haut par l'augmentation des arrêts de travail dus à la fatigue des corps et aux premiers soins dus à la fatigue physique et aux conséquences sur la concentration. Nous tenons à avertir la direction sur les conséquences de ses choix de priorité !*
12	**CHSCT :** Par mail nous vous avons demandé d'organiser de nouvelles élections CHSCT. Vous ne nous avez toujours pas répondu. Quand comptez-vous les organiser ?	Ce point sera abordé durant le CHSCT ordinaire du 11 avril 2012

13	**Communication :** Pouvons-nous utiliser la messagerie interne de l'entreprise pour diffuser des informations afférentes à notre site internet : www.cgt-ford.com	Non (voir modalités d'accord NTIC) *Dont acte.*
14	**Ponts :** Qu'est ce qui sera posé pour les différents ponts : RTT, COP, CLD… ?	Solde des congés 2011 (COP/SCA) puis APLD pour les 30 avril et 7 mai. RTT pour le 18 mai
15	**Maintenance :** Les emplois du temps des salariés de maintenance affectés au démontage sont de moins en moins fiables et changent tout le temps. De ce fait les salariés ne savent jamais s'ils vont travailler ou pas d'une semaine à l'autre. Tous ces chamboulements créent des difficultés d'organisation dans la vie de chacun. Une meilleure planification et une rotation du personnel en APLD seraient souhaitables pour le bien de tous.	La planification du personnel dédié à la consignation des machines et des équipements dépend de l'avancement des sociétés extérieures pour le démontage complet des machines. Nous adaptons nos ressources en fonction du travail à réaliser. Pour des raisons de sécurité (connaissances du processus de démontage) nous nous appuyons sur une équipe expérimentée et efficace. L'équilibre de la prise des jours d'APLD sera maintenu sur l'année en cours. *Contrairement à ce qui avait été convenu, des collègues se plaignent à juste titre d'un manque de rotation entre les périodes d'APLD et les périodes travaillées. Par ailleurs, si des collègues sont affectés à plein temps au démontage, ce n'est pas pour des raisons de sécurité mais parce que la direction a limité sa politique en terme de permis nacelle. Devenus peu nombreux, ceux qui ont ce permis en subissent aujourd'hui les conséquences.*
16	**Chiffons :** Aucun secteur n'est approvisionné en chiffons propres. Chaque secteur qui travaille, que ce soit en production, maintenance, graissage… a besoin de chiffon pour travailler dans de bonnes conditions. Il faut que le nécessaire soit fait pour remédier à ce problème.	La distribution des chiffons lavables est toujours en service mais réduite aux zones en activité, si des secteurs sont oubliés, merci d'en faire la remarque au service environnement. Un passage progressif aux chiffons jetables est prévu dans les prochaines semaines.
17	**GFT :** Combien de salariés ont refusé, à ce jour, d'être prêté à GFT ?	Pour l'heure nous n'avons eu aucun refus de signer l'avenant au contrat de travail, nous rappelons ici qu'il s'agit, pour la plupart des salariés, d'une période de travail de 10 semaines qui vient interrompre le chômage partiel de longue durée. Sur les 74 salariés en prêt à GFT à la fin du mois de février, 14 étaient des femmes.
18	**Racks :** Suite à l'arrivé de la dernière session de soudeur, vous deviez mettre en place une rotation APLD. Qu'en est-il ?	Le dernier groupe de soudeurs n'a pas été prévu pour gérer L'APLD mais pour gérer **l'absentéisme** ! *Les salariés et les représentants du personnel à qui la direction avait dit tout l'inverse apprécieront cette réponse du PTM du secteur !*

La CGT Ford Blanquefort le jeudi 5 avril 2012

La presse du 4 avril 2012

Vincent Feltesse et Alain Rousset sollicitent le Préfet pour la tenue d'un comité de pilotage en urgence sur Ford Blanquefort

AQUI!

Ford affiche des ventes record en mars

Ford a enregistré des ventes en volumes en hausse de 5% à 223.418 véhicules en mars aux Etats-Unis, essentiellement sous l'impulsion du dynamisme de la Fusion, de la Focus et de la

Web2PDF
converted by Web2PDFConvert.com

Edge. Il s'agit d'un mois de mars record, affichant les meilleures ventes depuis cinq ans ! Sur l'ensemble du premier trimestre, les ventes de Ford aux Etats-Unis ressortent en hausse de 9%.

A l'aube de l'ouverture des NAO, toutes ces bonnes nouvelles, tous ces investissements par milliards, les augmentations de salaire d'Alan Mulally, etc... Avec toute ces fortunes exposées aux nez des salariés, on ne comprendrait pas que Ford soit radin lors des négociations avec ceux qui permettent tout ça = les salariés.

La CGT Ford Blanquefort le mardi 3 avril 2012

Ouverture des Négociations Annuelles Obligatoires

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article L.2242-1 du code du travail relatif aux négociations annuelles obligatoires, nous vous invitons à nous rencontrer le :

6 avril 2012 à 9 h 30 (salle CE)

A l'issue de cette réunion, nous fixerons le planning des réunions des négociations et vous nous communiquerez la composition de la délégation de vos organisations syndicales respectives.

La CGT Ford Blanquefort le mardi 3 avril 2012

Compte-rendu de l'entretien du lundi 2 avril 2012 avec la Députée du Médoc Pascale GOT

Etaient présents pour représenter le personnel de FAI la CFTC et la CGT.
Nous avons commencé la réunion par un exposé de la situation identique à celui que nous avions fait vendredi dernier lors des entretiens avec le Président de la CUB et le Président du Conseil Régional (Voir notre précédent compte-rendu). Ayant appris dans le week-end un nouvel investissement de Ford au Mexique pour 1,3 milliards de dollars, nous avons rappelé que Ford fait des investissements par milliards dans le monde alors que Blanquefort ne lui coûte pas un centime puisque les sommes engagées sont de l'argent public et ce qu'il restait dans les caisses (trésorerie) de FAI. Ceci démontrant que Ford ne fait pas la preuve de son ambition pour l'usine FAI en termes de politique industrielle.

Dans la discussion, on constate un sentiment commun : nous avons l'impression de revenir 3 ou 4 ans en arrière avec le sentiment de rejouer le même scénario. Les représentants de Ford jouant la montre le temps du démantèlement et de la dé-pollution du site. Hors, pendant ce temps, nous ne voyons rien venir. Et après, que se passera-t-il ? Des questions se posent : est-ce que Ford ne s'est pas acheté une paix sociale le temps de finir les transmissions « E » et « S » ? Et maintenant, ne continue-t-il pas le temps de finir les transmissions de l'usine voisine GFT ? Nous ne pouvons rien affirmer. Mais nous constatons que depuis la venue de Ken Macfarlane le 6 mai 2011, rien n'a bougé ! La CFTC et la CGT ont le sentiment que Ford veut nous endormir et les élus de la Région que nous rencontrons, y compris Mme Pascale Got, partagent avec nous cette appréciation.
La formation pose elle aussi des questions dont certaines ont déjà été abordées dans notre précédent compte-rendu. Sans l'arrivée et la mise en place des projets, le plan de formation ne peut pas avoir un vrai visage. D'ailleurs, il est plus centré sur des possibilités de reclassement des salariés plutôt que sur les futures productions industrielles. Mais surtout, il semble plus servir à occuper une partie du personnel qu'autre chose. L'APLD aussi pose problème, dans le sens où il permet à Ford d'éloigner les salariés de l'usine afin qu'ils ne se préoccupent pas de son démantèlement alors que son avenir n'est pas visible, loin de là !

Web2PDF
converted by Web2PDFConvert.com

La question du logo a aussi été abordée. Nous avons rappelé son importance pour nous, pas pour le symbole qu'il représente, mais pour l'intégration de FAI dans le monde Ford et dans sa stratégie industrielle. La volonté affichée qu'a Ford de ne pas remettre le logo sur le site ne peut que nous rendre plus sceptiques. Surtout après avoir encore une fois brouillé les pistes en y trouvant des raisons farfelues, la dernière excuse étant que cela poserait « des problèmes juridiques ». Ford n'a eu aucun problème juridique pour faire disparaitre Ford Aquitaine Industries en la faisant absorber par First Aquitaine Industries, alors que les salariés et les syndicats souhaitaient tout l'inverse.
La Députée va jusqu'à dire: « il ne faut pas que nous (pouvoirs publics) redevenions les pigeons que nous avons été la dernière fois. »

A noter que pendant la discussion avec la Députée du Médoc qui se déroulait au Comité d'Entreprise, elle a pu constater par elle-même le démantèlement du site. En effet, un camion est passé, se dirigeant vers la sortie de l'usine, chargé d'une machine. Madame La Députée considère le démantèlement de FAI comme très inquiétant.

Avant d'en venir à ce qui peut être fait pour obtenir que Ford tienne ses engagements, nous avons fait le tour de ce qui ne peut pas l'être :

• La convocation à un comité de pilotage ayant toujours été fait à l'initiative du Préfet (représentant de l'état), il ne pourrait se faire qu'au niveau régional, à moins d'arriver à y impliquer le gouvernement actuellement en place.
• L'assemblée nationale étant fermée pendant la période des élections présidentielles, Pascale Got ne pourra pas interpeller le gouvernement publiquement.
• Les échéances qui approchent seront suivies des législatives, ce qui va empêcher certains moyens d'actions au niveau national d'ici à juin.

Les pistes d'actions qui ont été avancées de part et d'autre de la table :

• Remobiliser l'Etat sur ce dossier.
• En attendant de pouvoir repositionner le dossier Ford au niveau national, il faut se remobiliser au niveau local.
• La rédaction d'un courrier commun des collectivités à Ford Europe et Ford USA rappelant les engagements pris par Ford et les efforts de tous pour que ceux-ci soient tenus.
• Mise en place d'un comité de pilotage, au moins régional, avec la participation des représentants du personnel permettant de ne plus avoir qu'une version des faits mais une confrontation de ce qui est dit par Ford avec ce que les salariés constatent en réalité.
• Considérant les incertitudes au sujet de l'engagement des 1000 emplois, freiner le déblocage des aides publiques.

Du côté de l'usine, il est primordial que les salariés se ré impliquent sur ce dossier. Nous aurons besoin de montrer un visage combatif dans les semaines qui viennent. D'ores et déjà, si Ford ne fait pas la démonstration de ses bonnes intentions rapidement, la CFTC et la CGT envisagent la préparation d'un train pour le mondial de l'automobile de Paris qui aura lieu cette année. Mais il ne faudra pas attendre octobre pour agir !

La CFTC et la CGT le lundi 2 avril 2012

Communiqué de presse de Vincent Feltesse

Web2PDF
converted by Web2PDFConvert.com

Communiqué de presse
Le 2 avril 2012

Usine Ford : Vincent Feltesse sollicite le Préfet pour la tenue d'un comité de pilotage en urgence

Vincent Feltesse, le maire de Blanquefort et président de la Communauté Urbaine de Bordeaux, a rencontré vendredi 30 mars, à l'hôtel de ville, une délégation du Comité d'Entreprise de Ford.

Les représentants du CE ont fait part de leurs vives inquiétudes sur le décalage constaté au quotidien entre les engagements pris par les dirigeants de Ford et la réalité sur le terrain. Ils ont également exprimé leurs craintes sur la viabilité des projets présentés par Ford Europe notamment pour la pérennisation de 1000 emplois.

M. Vincent Feltesse a déclaré faire siennes ces préoccupations et a annoncé qu'il sollicitait le Préfet instamment pour la tenue d'un comité de pilotage associant, comme cela a été le cas pour les comités de pilotage précédents, le président de la Région Aquitaine, M. Alain Rousset ; le président du Conseil Général de Gironde, M. Philippe Madrelle ; le maire de Bordeaux, M. Alain Juppé ainsi que les parlementaires concernés.

Le patron de Ford a gagné 29,5 millions de dollars en 2011

A l'approche de l'ouverture des NAO (Négociations Annuelles Obligatoires) à FAI comme à GFT, nous apprenons par l'agence de presse Reuters que le directeur général de Ford, Alan Mulally, a perçu en 2011 une rémunération de 29,5 millions de dollars (22,1 millions d'euros), en hausse de 11% par rapport à l'année précédente.

L'an dernier, le président du syndicat automobile UAW Bob King avait jugé la paye d'Alan Mulally "scandaleuse" alors que certains ouvriers perçoivent 15 dollars de l'heure (11,24 euros).

Quant au président du groupe, Bill Ford, sa rémunération s'est établie l'an dernier à 14,5 millions de dollars, contre 26,4 millions en 2010.

Pour rappel : Ford a enregistré en 2011 un bénéfice net au plus haut depuis plus de dix ans. Entre 2009 et 2011, l'action Ford s'est envolée de 370%.

Du pognon, Ford en a pour investir à Blanquefort et pour augmenter nos salaires à hauteur de ce qu'il pratique pour ses cols blancs. Il va falloir penser à aussi redistribuer leurs parts à ceux qui produisent les richesses, NOUS !

La CGT Ford Blanquefort le samedi 31 mars 2012

Ford investit... Au Mexique, toujours pas à FAI !

Après la Tunisie, après l'Inde, Ford a annoncé vendredi un investissement de 1,3 milliard de dollars (975 millions d'euros) dans son usine d'Hermosillo, au nord-ouest du Mexique, pour la production des modèles Fusion et Lincoln MKZ.

On se répète mais Ford investit partout dans le monde et a largement les moyens d'implanter un projet industriel de qualité sur Blanquefort ! Nous en avons d'ailleurs glissé quelques mots aux pouvoirs publics hier. Nous avons aussi rappelé qu'à FAI, Ford n'investit pas un centime puisque les sommes engagées sont de l'argent public et ce qu'il restait dans les caisses (trésorerie) de FAI. Ni plus, ni moins.

Nous ne devons pas laisser faire et devons discuter entre nous tous, salariés, syndicats et

Web2PDF
converted by Web2PDFConvert.com

pouvoirs publics, du redémarrage d'actions afin d'obtenir satisfaction.

La CGT Ford Blanquefort le samedi 31 mars 2012

Compte-rendu des entretiens du vendredi 30 mars 2012 avec le Président de la CUB Vincent Feltesse et le Président du Conseil Régional Alain Rousset

Entretien avec Vincent Feltesse et son équipe (de 10h45 à 11h45) :

Etaient présents pour représenter le personnel de FAI la CFTC et la CGT.

Nous avons commencé la réunion par un exposé de la situation : inquiétudes sur l'engagement des 1000 emplois (actuellement les dossiers, révélateurs d'une réalité, de demande d'aides publiques ne portant que sur 680 emplois), sur le retour du logo, sur les retards des projets identifiés, sur l'urgence d'identifier un(des) projet(s) manquant(s) permettant d'atteindre les 1000 emplois actifs minimum, sur le démantèlement de l'usine qui s'accélère, vidant l'usine, alors qu'une seule machine neuve y est entrée (hors Racks), non rentabilité de certains projets identifiés (ex = les Racks). Par ailleurs, nous sommes en « concurrence » avec d'autres usines Ford sur les projets 6F35, carters Fox et Racks. En effet, alors que le discours de Ford décrit une surcapacité de production dans ses usines, nous ne produirons aucun de ces éléments qui ne sont pas déjà fabriqués ailleurs.

Nous avons dénoncé le fait que Ford accélère le démantèlement du site et achève la dépollution alors même que les projets prennent du retard.

De plus, Mr Flewitt a indiqué clairement que Ford n'utiliserait pas une grande partie de la surface de l'usine. Cela ne nuisant pas à sa rentabilité.

Nous n'avons pas la même analyse. Il faut utiliser le maximum d'espace.

Nous avons appris que Ford a reçu de l'argent de l'état et la PAT (prime pour l'aménagement du territoire). Les conventions pour débloquer les financements de la Région, du Conseil Général, de la CUB et de la mairie de Blanquefort n'ont toujours pas été signées. Pour la CUB et la mairie, nous savons que c'est la condition du retour du logo qui coince mais le logo n'est pas une condition pour la Région et le Conseil Général, nous ignorons donc la raison qui empêche Ford de signer (les 1000 emplois au moins ?).

Nous sommes tombés d'accord sur le fait qu'il est difficile d'avoir confiance en Ford avec le passif des déceptions déjà vécues. Nous avons demandé la remise en place d'un comité de pilotage où les représentants du personnel auraient leur place de façon à ce que les pouvoirs publics puissent entendre une autre voix que celle des directions de FAI et de Ford.

Entretien avec Alain Rousset et son équipe dont Francis Wilsius (de 15h à 17h):

Etaient présents pour représenter le personnel de FAI la CFTC, la CGC et la CGT, avec l'assistance du cabinet SECAFI.

La discussion a commencé par le dossier formation et son financement alors que les projets sont très loin d'atteindre les 1000 emplois. En fait, il y a eu 2 délibérations pour la formation, une pour les plans 2010 et 2011 puis une autre pour 2012. La condition des 1000 emplois ne concernant qu'une autre délibération, celle du financement des nouveaux projets. Nous faisons toutefois quelques remarques car des financements publics servent à des formations internes (donc dans les poches de FAI) et à la formation de salariés proches de la retraite, ce qui a interrogé notre auditoire.

Ensuite, nous avons rappelé les inquiétudes citées plus haut. Le représentant du cabinet SECAFI rappelant 5 points supplémentaires :

1-Le projet tampon (2012-2014) permettant d'occuper une partie du personnel en attendant le projet manquant a été annulé.

2-Ken Macfarlane, avant de quitter ses fonctions, annonçait l'arrivée d'un projet structurant à « vitesse grand V », M Heller en décembre était plus prudent et prévoyait son annonce dans le premier semestre 2012 mais parlait de projet tampon en attendant puis, finalement, M Flewitt, en février, venait « les mains vides » tout en rappelant qu'il travaillait sur le projet manquant et son annonce toujours prévue pour le premier semestre 2012. Il apparait que M Flewitt a un

Web2PDF
converted by Web2PDFConvert.com

son annonce toujours prévue pour le premier semestre 2012. Il apparaît que M Pistorius a un discours beaucoup plus tiède que M Macfarlane.
3-Le niveau des aides financières qu'avait promis l'état par la voix de Christine Lagarde et deux de ses conseillers avait été calculé sans tenir compte de la législation européenne en la matière. Elles avaient dû être revues à la baisse. Mais ceux qui avaient pris les engagements ne sont plus en charge du dossier. Quels problèmes de financement ont pu engendrer cette situation ?
4-Nous constatons un retard de trois mois sur le projet 6F35. D'autre part, il y a eu des changements en matière de débouchés entre Craiova et St Petersburg puis Valence. Les volumes de production pourraient être revus à la baisse.
5-Le versement des aides financières publiques. Seront-elles versées au fur et à mesure de la mise en place des projets ou lorsque les engagements de Ford seront tenus ? Pour ce qui concerne la Région, il est actuellement prévu qu'il soit versé un acompte autour de 40% puis selon l'avancée des projets un autre acompte avant le solde lorsque l'engagement des 1000 emplois sera atteint.
Nous avons rappelé que l'engagement de 1000 emplois au moins avait été pris par Ford.
Qu'en 2011, Ford a déclenché un Plan de suppressions d'emplois pour réduire la masse salariale de First Aquitaine Industries.

Après discussion, des pistes d'actions ont été avancées de part et d'autre de la table :

• Travailler à la rédaction d'un document commun entre les différentes instances publiques afin que les collectivités aillent dans le même sens et réaffirment leur unité sur ce dossier.
• Mise en place d'un comité de pilotage avec la participation des représentants du personnel permettant de ne plus avoir qu'une version des faits mais une confrontation de ce qui est dit par Ford avec ce que les salariés constatent en réalité.
• Le gel des aides publiques à l'investissement le temps d'y voir plus clair.
• La rédaction d'un courrier commun des collectivités à Ford Europe et Ford USA rappelant les engagements pris par Ford et les efforts de tous pour que ceux-ci soient tenus.
• Remobiliser l'Etat sur ce dossier en commençant par la rédaction d'un courrier adressé au ministère des Finances.
• Provoquer la visite de l'usine par une délégation des élus de la région puis rencontrer à nouveau les représentants du personnel.
• Etc...

Nous espérons que ces pistes se transformeront en actions. Sachant qu'il y a encore beaucoup d'incertitudes sur les projets identifiés, de méfiance envers Ford et que la mise en place du projet industriel manquant prendrait entre 18 mois et 2 ans, il est urgent d'agir.

Prochaine réunion, le lundi 2 avril à 10h00 avec la Députée du Médoc Pascale Got.

La CFTC et la CGT le vendredi 30 mars 2012

Un article intéressant dans L'Usine Nouvelle

ThyssenKrupp System Engineering fête ses 30 ans avec quatre grosses commandes

Publié le 30 mars 2012
A 30 ans révolus, le concepteur de lignes d'assemblage pour l'industrie automobile aborde les années suivantes avec sérénité : quatre commandes doivent être livrées en 2012.
[...]
En 2012, les quatre gros projets de l'entreprise portent sur la livraison de lignes ou d'éléments de lignes pour Avtovaz en Russie, pour Daimler en Allemagne, pour PSA à Douvrin (Pas-de-Calais) et **pour Ford à Blanquefort (Gironde).**

ThyssenKrupp System Engineering développe, réalise et installe chez ses clients des lignes d'assemblage de moteurs, de boîtes de vitesses et de liaisons au sol[...].

Web2PDF
converted by Web2PDFConvert.com

Rendez-vous avec les pouvoirs publics

Les élus CE sont conviés à un rendez-vous demain matin, vendredi 30 mars 2012, avec le président de la CUB Vincent Feltesse à 10h45 puis l'après-midi avec le président du conseil régional Alain Rousset à 15h00 ainsi que lundi 2 avril à 10h00 avec la députée du Médoc Pascale Got. Nous mettrons des compte-rendus de ces réunions sur ce site.

La CGT Ford Blanquefort le jeudi 29 mars 2012

Elections internes au CE de GFT : un déni de démocratie

(extrait d'un affichage de la CGT de GFT)

Grâce à l'alliance de la direction avec les autres organisations syndicales, **la CGT, première organisation syndicale de GFT** vient d'être évincée de tout poste à responsabilité au bureau du CE. Il est en effet scandaleux de voir un élu catégoriel CFE-CGC représentant quelques dizaines de voix dans le collège encadrement, devenir le secrétaire de cette instance. En tout cas, ça en dit long sur les intentions de GFT concernant l'avenir du site.
Il lui fallait un secrétaire à sa botte, elle l'a !... Et pour quelle raison ? Pour bâillonner la CGT dans une période cruciale pour l'avenir du site !
Sachez qu'il n'en sera rien et que nous sommes plus motivés que jamais pour mettre en lumière les réelles intentions de Ford pour ce qui nous concerne.

Dans l'irrespect le plus complet du choix des salariés, la représentation du bureau est donc:
secrétaire du CE : CFE-CGC
secrétaire adjoint : FO
trésorier : CFTC
trésorier adjoint : CFE-CGC

Ceci dit, la légitime indignation que vous êtes si nombreux à nous témoigner va pouvoir s'exprimer lors des prochaines négociations annuelles car malgré une année 2011 proche des records en termes de rentabilité, la direction compte une fois de plus nous distribuer que quelques miettes.
Nous exigeons une augmentation uniforme pour tous. (Il y en a assez des augmentations au pourcentage qui ne font qu'accroitre les écarts.)
Et nous exigeons également la prise en compte de la pénibilité pour des départs anticipés.

La CGT GFT le 28 03 2012

Du nouveau pour les congés d'été

La direction de FAI a confirmé hier en réunion CE les trois semaines de fermeture de l'usine pour cet été : semaines 31, 32 et 33.
Mais elle a aussi dit et écrit que : *"une période de fermeture supplémentaire pourrait être planifiée éventuellement, si nousdevions nous adapter à des fermetures supplémentaires de l'usine de GFT"*.
Hors, en réunion du CE à GFT ce lundi 26 mars, leur direction a annoncé une semaine de congés supplémentaires : semaine 30.
Sous réserve de confirmation par la direction de FAI, **les congés d'été devraient être du vendredi 20 juillet 2012 au soir jusqu'au lundi 20 août 2012 au matin**.

La CGT Ford Blanquefort le mardi 27 mars 2012

La presse du mardi 27 mars 2012

Blanquefort (33) : nouvelle procédure d'alerte à l'usine FAI

Web2PDF
converted by Web2PDFConvert.com

Compte-rendu de la réunion CE du 26 mars 2012

Marche de l'entreprise - avancement des projets :

Carter Fox : la machine Heller n'est toujours pas capable dû à un problème de non répétitivité de mesure. Mais des pièces sont envoyées quand même à Cologne pour approbation. De plus, le temps de cycle de contrôle sur le test d'étanchéité est trop long et un travail est en cours pour l'améliorer.

Double embrayage : on devrait faire le test de contrôle point mort. 2 million d'€ d'investissement seraient débloqués pour 19 emplois supplémentaires. Dossier de demande envoyé à l'engineering de la FMC et en attente de validation. Les disques de friction sont arrivés et l'assemblage des prototypes a repris. Par contre, le contrôle du balourd n'est toujours pas prévu. L'équilibrage d'un tel ensemble mécanique en rotation semblerait pourtant indispensable.

6F35 : le 9 mai aura lieu une « grande » réunion de travail en présence des responsables US du projet. La direction dit que nous aurons des informations sur l'avancement de ce projet après cette date.

Races : fin de production prévues semaine 28. L'organisation des équipes sera faite selon la demande du client : en équipe 3x8 lorsque la demande est de 10 000 pièces par semaine et en 2x8 lorsqu'elle est de 6 000.

Aides publiques : les conventions pour obtenir des aides financières sont mises à la signature de Ford. Celle de la CUB et de la ville de Blanquefort n'ont pas été signées. L'exigence du retour du logo pose suffisamment problème pour que Ford préfère se passer de ces financements. Dommage que l'État, la Région et le Conseil Régional n'est pas portés aussi cette revendication légitime des salariés.

Projet(s) manquant(s) : aucune nouvelle information ! Le démantèlement de l'usine s'opère, des investissements sont fait par Ford partout dans le monde (pour exemple : 1 milliard de dollars pour la construction d'une usine en Inde) et nous ne voyons toujours rien venir à Blanquefort.

Mouvements dans le CODIR :

Suite aux rumeurs de départs de certains cadres de l'entreprise, seul le départ du directeur du service qualité est confirmé par la direction. Il sera détaché en tant que directeur de Ford Estrées St Denis. Pour le reste, la direction dit qu'il ne s'agit que de rumeurs infondées.

Les fermetures de l'usine et congés annoncés par la direction :

Pour les semaines 16 et 17, travailleront les secteurs : du TTH, des Racks, du démontage (maintenance et utilités), la fabrication des prototypes du double embrayage et le ME. Les secteurs du Races et du carter Fox seront arrêtés ainsi que beaucoup de services dans les bureaux. Pour les ponts du mois de mai, personne ne travaillera. Un RTT sera posé pour l'ascension (par accord d'entreprise) et tous les autres jours seront en APLD. Confirmation des congés d'été : semaines 31, 32 et 33. Cette période pourrait s'allonger en fonction de GFT.

Présentation détaillée du démontage des secteurs :

Un document (53 pages) a été fournis aux élus du CE faisant le listing des machines de l'usine avec le détail de celles qui sont récupérées par FAI, vendues ou scrapées.

Déclaration des travailleurs handicapés :

La direction nous a fait une présentation avec rappel de l'obligation légale d'avoir au moins 6% de travailleurs handicapés. Nous notons un désaccord sur le calcul au niveau de l'effectif global pris en référence (non-intégration des préretraités Ford depuis la fusion), ce qui fausse le calcul final.

Réponses aux questions posées par les élus du CE dans le cadre de la procédure de droit d'alerte :

La direction a remis un document de 72 pages. Ce document est classé confidentiel, une fois de plus, ceci pour que nous ne puissions pas le diffuser.

La direction nous demande quand considérerons-nous qu'il n'y aura plus besoin de droit d'alerte ? Nous répondons que la question se posera lorsque Ford aura tenu ses engagements ! Nous sommes loin du compte !!!

Vote des élus du CE pour la mise en place d'une nouvelle procédure de droit d'alerte :

8 votes « POUR » sur 8 votants

Vote pour le choix du cabinet d'expertise SECAFI dans le cadre du droit d'alerte :

8 votes « POUR » sur 8 votants

Questions diverses :

La direction nous informe que le bilan social sera remis en mai au lieu d'avril.

La CGT a demandé l'ouverture des NAO. Réponse de la direction : « nous sommes

Web2PDF
converted by Web2PDFConvert.com

toujours en discussion avec Ford Europe mais ça va démarrer. »

Suite aux fermetures annoncées pour les semaines 16 et 17, la prochaine réunion du CE aura lieu le jeudi 12 avril.

La CGT Ford Blanquefort le lundi 26 mars 2012

Ford investit... En Inde, toujours pas à FAI !

Ford a lancé ce jeudi la construction d'une usine d'assemblage de 1 milliard $ US en Inde.

La production annuelle prévue de cette usine est de 240 000 véhicules et 270 000 moteurs; l'ouverture est prévue pour 2014.

Ford envisage de lancer huit nouveaux modèles en Inde d'ici quelques années mais attention ! Car la production de la nouvelle usine ne servira pas qu'au marché indien car une partie sera exportée.

Nous l'écrivions sur ce site lundi : Ford investit partout dans le monde et a largement les moyens d'implanter un projet industriel de qualité sur Blanquefort ! Alors au risque de nous répéter, si Ford n'annonce rien dans les prochaines semaines, nous devons d'ores et déjà discuter entre nous tous, salariés et syndicats, du redémarrage d'actions afin d'obtenir satisfaction.

La CGT-Ford le jeudi 22 mars 2012

Prochains rendez-vous :

Lundi 26 mars : réunion des Délégués du Personnel (nos questions et revendications ont été envoyées aujourd'hui)
Mardi 27 mars : réunion du Comité d'Entreprise (ordre du jour à voir plus bas)
Mercredi 28 mars : inspection atelier du CHSCT
Jeudi 29 mars : réunion de la commission égalité Hommes/Femmes
Lundi 2 avril : réunion intersyndicale avec la Députée du Médoc Mme Pascale GOT. Une réunion avait eu lieu récemment avec Yohan TARIS
Jeudi 5 avril : les élus du CE recevront la visite du Président et du Chef de bureau du Comité d'Entreprise Européen Ford. A ce sujet, nous remercions l'intervention de la Fédération de la métallurgie CGT pour son action dans ce but
Mercredi 11 avril : réunion ordinaire trimestrielle du CHSCT (ordre du jour à voir plus bas)

Liste non exhaustive de rendez-vous. A ces réunions doivent s'ajouter les Négociations Annuelles Obligatoires. La CGT a demandé leur ouverture, ce qui devrait se faire début avril.

La CGT-Ford le mardi 20 mars 2012

Convocation au CE du lundi 26 mars 2012

Web2PDF
converted by Web2PDFConvert.com

Blanquefort, le 19 mars 2012

CONVOCATION

Vous êtes invité(e) à la réunion ordinaire du Comité d'Entreprise qui se déroulera le :

Lundi 26 Mars 2012 à 09h00

(Salle CE)

1. Approbation de PV CE ordinaire du 04/05/2011, 11/05/2011, 30/1/2012, 1/02/2012, 20/2/2012, 23/02/2012
2. Marche de l'entreprise
   - Avancement des projets (projet par projet)
3. Fermeture de l'usine
   - Secteurs qui travailleront pendant la fermeture de l'usine semaines 16 et 17 et jours de fermeture annoncés par la Direction
   - Fermeture congés été
4. Présentation détaillée du démontage des secteurs et mise en œuvre d'un calendrier (liste des machines qui seront démontées ou détruites)
5. Déclaration des travailleurs handicapés
6. Réponses aux questions posées dans le cadre de la procédure de droit d'alerte
7. Vote des élus pour l'assistance d'un cabinet d'expertise dans le cadre du droit d'alerte
8. Questions diverses

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions d'agréer nos sincères salutations.

Le Secrétaire Le Président

A découper et à présenter lors de la réunion ordinaire

La CGT-Ford le mardi 20 mars 2012

Elections CHSCT ?

La CGT a demandé par mail adressé à la direction qu'elles aient lieu mais n'a pas eu de réponse... Leur organisation apparait toutefois à l'ordre du jour du prochain CHSCT. La direction est impolie mais s'exécute.

Mail envoyé par la CGT le 13 mars 2012 :
De : Cgt, Syndicat (S.)
Envoyé : mardi 13 mars 2012 15:04
À : Harrewyn, Philippe (p.)
Objet : Demande d'élection CHSCT

Bonjour Monsieur,

La CGT-Ford avait demandé pour le CE et les DP et par souci de démocratie que les élections aient lieu tous les deux ans, et vous aviez refusé.
Pour le CHSCT c'est la loi qui le stipule par l'article R4613-5 du Code du travail : « Les représentants du personnel au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail sont désignés pour une durée de deux ans ».
Nous vous demandons donc d'organiser de nouvelles élections du CHSCT, les dernières ayant eu lieu le 26 avril 2010.

Dans l'attente de votre réponse.

Cordialement.

La CGT-Ford

Convocation reçu par les membres du CHSCT le 16 mars 2012 :

Le premier CHSCT ordinaire du premier trimestre 2012 aura lieu le :

- Mercredi 11 avril 2012, de 10h30 à 12h00, en salle CE.

Web2PDF
converted by Web2PDFConvert.com

L'ordre du jour est le suivant :

1° Validation des Procès Verbaux.
2° Validation de l'enquête CHSCT concernant Monsieur xxx.
3° Information / consultation du CHSCT sur la modification du règlementaire intérieur
4° **Information sur la date des élections des Membres du CHSCT.**
5° Réponses aux questions.

La CGT-Ford le mardi 20 mars 2012

Ford investit... En Tunisie, pas à FAI !

Le ministre tunisien de l'Investissement et de la Coopération internationale, M. Ryadh Bettaieb, a annoncé, lundi 19 mars, le démarrage prochain de méga-investissements directs étrangers :
*«Les structures d'appui à l'investissement négocient actuellement avec des constructeurs automobiles occidentaux (Volkswagen, **Ford**...) le lancement d'un grand projet d'industrialisation automobile en Tunisie»*.

Ford s'apprêterait à faire un méga-investissement en Tunisie et il n'arrive pas à trouver un projet pour tenir l'engagement des 1000 emplois à FAI !?
Ford a des projets, il investit partout dans le monde et a largement les moyens d'en implanter un sur Blanquefort ! Mais pour cela, il faudra sûrement qu'on l'y pousse. Sachant qu'il faut 2 ans pour mettre en place un projet industriel, il y a urgence. Si Ford n'annonce rien dans les prochaines semaines, nous devrons discuter entre nous tous, salariés et syndicats, du redémarrage d'actions afin d'obtenir satisfaction.

La CGT-Ford le lundi 19 mars 2012

Les CDSPA bientôt 215 ?
Ford Blanquefort a bien du mal à appliquer les accords

Ça y est. La direction a fini d'étudier juridiquement l'épineux dossier de la classification des CDSPA. A l'évidence, elle a surtout étudié tous les moyens à sa disposition pour éviter de passer les CDSPA au coefficient 215.
Le point positif, c'est que la direction reconnait que les arguments avancés par la CGT sont fondés. Il faut dire que l'inspection du travail les a réaffirmés en répondant à l'un de nos récents courriers. Difficile dans ces conditions de persister dans le déni.
Depuis au moins 2006, la CGT défend cette revendication ! La direction a donc largement eu le temps d'y réfléchir...
D'ailleurs, dans une réunion du Comité d'Entreprise, il y a 5 ans déjà, parlant des CDSPA, le DRH (chef du personnel à l'époque) déclarait : *"Ces personnes-là doivent être promues dès la fin de la formation, et ensuite, tous les ans."* Les collègues concernés apprécieront une fois de plus la valeur de la parole donnée par ce monsieur.
La direction a finalement décidé de renvoyer ce dossier à la négociation des NAO de la même manière qu'elle l'a fait pour la prise en charge des vêtements de travail. Si ce dernier sujet est effectivement négociable, la classification des CDSPA au coefficient 215 ne l'est pas ! C'EST UNE APPLICATION LEGALE. Ceci dit, étant donné que ça ne repousse l'échéance que d'un mois, nous patienterons même si notre patience aura été mise à rude épreuve sur ce dossier.
Mais que ce soit bien clair pour la direction : chaque CDSPA qui ne sera pas passé 215 à l'issue de ces discussions sera soutenu et défendu par la CGT pour monter un dossier juridique afin d'obtenir réparation. Nous en ferons la publicité sur ce site et dans l'atelier le cas échéant auprès d'eux.
Courrier de la direction du vendredi 16 mars 2012 (cliquez dessus pour agrandir) :

Web2PDF
converted by Web2PDFConvert.com

FIRST AQUITAINE INDUSTRIES

ZONE INDUSTRIELLE B.P. 32
33292 BLANQUEFORT CEDEX
TÉLÉPHONE : 05 56 95 40 00
TÉLÉCOPIE : 05 56 95 15 11

Blanquefort, le 16 mars 2012

A l'attention du Syndicat CGT

Copie l'inspecteur du travail.

Messieurs,

Nous accusons réception de votre courrier du 10 février dernier relatif au personnel ayant obtenu un certificat de qualification paritaire de la métallurgie de technicien en pilotage et maintenance de système de production.

L'accord national de la métallurgie du 21 juillet 1975 sur la classification modifié par les avenants des 30 janvier 1980, 21 avril 1981, 4 février 1983 et 25 janvier 1990 prévoit effectivement des règles d'attribution des niveaux et coefficients du personnel ouvrier, administratif, technicien et agent de maîtrise.

L'article de 6 de cet accord précise les seuils d'accueil des titulaires de diplômes professionnels. Le dernier alinéa de cet article prévoit que « le diplôme doit avoir été obtenu par l'intéressé avant son affectation dans l'entreprise à **une fonction qui doit correspondre à la spécialité du diplôme détenu et qui doit être du niveau de classement d'accueil correspondant à ce diplôme** ».

Il est donc clairement prévu dans cet accord que pour pouvoir obtenir la classification correspondant à son diplôme, le salarié doit occuper la fonction adéquate. Il convient de faire une analyse objective du poste de travail occupé par le salarié, dès lors que ce poste est en adéquation avec le diplôme obtenu, la classification correspondante peut être attribuée.

Par ailleurs, comme vous le savez, un accord sur la gestion de carrière du 1er février 2002, prévoit une reconnaissance des acquis professionnels basée sur les compétences acquises par le salarié. Cette approche permet de valoriser la polyvalence des salariés et de déterminer sa classification en fonction des compétences démontrées. Le coefficient obtenu par le salarié évolue ainsi dans le temps.

Actuellement, seule une partie des salariés ayant suivi cette formation mettent en pratique les connaissances acquises durant celle-ci. Parmi ceux-ci, certains ont déjà obtenu le coefficient 215, (coefficient cible pour les salariés titulaires d'une qualification professionnelle de niveau bac, exerçant une fonction en rapport avec cette qualification, et ayant démontré leurs compétences à ce niveau) d'autres sont encore à un coefficient inférieur.

Dans le respect de l'accord national de la métallurgie et de notre accord sur l'évolution du personnel ouvrier, nous vous proposons d'aborder lors des prochaines négociations annuelles obligatoires, toutes les questions relatives à la classification des titulaires du CQPM « technicien en pilotage et maintenance de système de production » et les mesures à mettre en œuvre.

Dans l'attente, veuillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sincères salutations.

P. HARREWYN

Directeur des Ressources Humaines

La CGT-Ford le vendredi 16 mars 2012

Ford va réduire sa production à Cologne

Bernhard Mattes, patron de Ford Allemagne, a indiqué à Reuters que Ford réduisait sa production dans ses usines de Cologne et de Sarrelouis. Il n'a pas donné de détails sur l'ampleur des réductions de production envisagées.
Source : CCFA

La CGT-Ford le lundi 12 mars 2012

Pour votre sécurité, sortir d'un panier de nacelle est interdit. Mais votre sécurité à

Web2PDF
converted by Web2PDFConvert.com

ses limites et c'est la direction et la hiérarchie qui en décident :

Mail envoyé par la CGT :

Bonjour,

Aujourd'hui, vendredi 2 mars 2012, en présence d'un membre du service sécurité et du chef d'exploitation et sous leur direction, un salarié des utilités a dû sortir d'un panier de nacelle et se déplacer sur les tuyaux aériens pour débrancher un coffret difficilement accessible d'un Canalis.

Sachant qu'un autre salarié de ce même service a été convoqué pour sanction il y a moins de quinze jours, nous aimerions avoir connaissance de la procédure qui permet de déroger à la règle qui interdit de sortir d'un panier de nacelle, ainsi qu'un exemplaire de celle-ci.

Le membre du service sécurité et le chef d'exploitation m'ayant affirmé que ce document qui autorise cette manoeuvre existe sans pouvoir m'en fournir un exemplaire ni me donner sa référence.

Cordialement,

Vincent A pour la CGT-Ford

Réponse du directeur général de FAI :

Monsieur,

Il est interdit de sortir et de rentrer dans une nacelle en hauteur. Une des raisons est l'instabilité potentielle de la nacelle suite à l'impulsion donnée par une personne. L'obligation d'avoir une longe en "Y" afin de s'assurer en permanence est l'autre raison d'interdire par principe l'utilisation de la nacelle comme "moyen de transport".

Le "moyen de transport" normal est l'échelle, qui n'est en revanche pas un dispositif prévu pour travailler.

Maintenant, jamais une consigne ne peut prendre en compte toutes les configurations possibles. Il est donc possible de prendre des mesures exceptionnelles. L'important est de prendre ces mesures de manière
- Transparente, en prévenant la hiérarchie.
- Collégiale, en faisant intervenir plusieurs experts afin de déterminer la meilleure solution.
- Documentée, afin de laisser une trace de la procédure suivie.

C'est ce qui est par exemple précisé sur le Nota 3 du chapitre 7.3.1 de la procédure P-03-530.

Dans le cas auquel vous faites référence, l'utilisation d'une échelle aurait été plus risquée que de celle de la nacelle. Après intervention du service sécurité et réalisation d'une analyse des risques, il a donc été décidé d'utiliser la nacelle comme moyen de transport. Je vous ai joint cette analyse.

Ceci ne doit pas être considéré comme un précédent, étant donné que si une situation "similaire" se reproduisait, il faudrait à nouveau faire appel à une analyse collégiale des risques avant d'utiliser une nacelle comme moyen de transport.

Sincèrement,

Laurent Dudych

Commentaires de la CGT :
On l'aura compris, il ne faut jamais sortir d'un panier de nacelle mais la direction l'autorise dans le seul intérêt de l'entreprise. Contrairement à ce que demande la direction, pour la CGT, cette situation sera considérée comme un précédent. S'il arrivait quoi que ce soit à un salarié poussé à sortir d'un panier de nacelle sous les ordres de sa hiérarchie, la direction devra assumer les conséquences de cette organisation hiérarchisée de la sécurité et de la santé des salariés.
Il est bon de rappeler que si vous vous sentez en danger, vous devez faire valoir votre droit de retrait. En cas de problème, quel qu'il soit, rapprochez-vous d'un délégué CGT.

La CGT-Ford le dimanche 11 mars 2012

Courrier reçu au sujet d'un comité d'entreprise européen Ford

Web2PDF
converted by Web2PDFConvert.com

Europäischer Ford-Betriebsrat – Ford European Works Council

Europäischer Ford Betriebsrat - Ford-Werke AG - D/NM-1107 , Henry-Ford-Str. 1 - 50725 Köln (Cologne)

Dieter Hinkelmann
Vorsitzender / Chairman
D/NM-1074
Tel.: 87013498 / +49-(0)221-9013498
Fax: 87018175 / +49-(0)221-9018175
E-Mail: dhinkelm@ford.com

Secretariat
Georg Leutert
D/NM-1107
Tel.: 87014186 / +49-(0)221-9014186
Fax: 87012878 / +49-(0)221-9012878
E-Mail: gleutert@ford.com

Gilles Penel
Philippe Jourdan

cc:
Patrick Correa

Datum/Date: 27.02.2012

Chers collègues,

Le rachat de FAI par Ford dans l'année passée nécessite l'adaptation de la distribution des mandats dans le Comité d'entreprise européen de Ford (CEEF). Comme les salariés de FAI sont des salariés Ford (100%) il est clair que le siège qui est réservé pour la France dans notre CEE doit retourner au CE de FAI.

Basé sur l'accord du CEEF de l'année 2000 sur le transfert des sites de fabrication de boites mécaniques Ford à un joint-venture il est évident que la continuation de la représentation du site GFT au niveau européen doit être assuré en même temps.

Pour faire la connaissance avec les membres du CE de FAI et du CE de GFT, pour démarrer le processus de nomination du nouveau membre français dans le CEEF et pour discuter une nouvelle structure de représentation pour GFT nous avons l'intention de vous rendre visite à Blanquefort. La date que nous vous proposons est le 4 et 5 avril 2012. Nous espérons que cette date vous conviendra même si elle se trouve dans une probable période de vacances.

Nous vous prions de faire passer cet information aux autres membres des deux CE.

Dans l'attente de votre réponse nous vous prions d'agréer
nos salutations fraternelles,

Dieter Hinkelmann
Président du CEEF

Georg Leutert
Chef de bureau du CEEF

Präsidium / Select Committee:
Dieter Hinkelmann · Kevin Pearson · Carlos Faubel · Ovidiu Cioroianu · Hubert Broeckx

1

Le mardi 6 mars 2012

---

8 mars : journée de la femme

Mesdames,

La journée internationale des droits des femmes est célébrée le 8 mars et trouve son origine dans les manifestations de femmes au début du XXe siècle en Europe et aux États Unis, réclamant l'égalité des droits, de meilleures conditions de travail et le droit de vote. Elle a été officialisée par les Nations unies en 1977, invitant chaque pays de la planète à célébrer une journée pour les droits des femmes.

Cette année, l'organisation de l'entreprise ne nous permet pas de réunir toutes les femmes à un même moment comme les années précédentes. C'est pour cela que la Commission des Fêtes vous propose de venir récupérer individuellement un bon d'achat à partir du 8 mars au Comité d'Entreprise.

Cordialement

Pour la Commission des Fêtes
Gilles LAMBERSEND

Le lundi 5 mars 2012

APLD : Un accord national à l'avantage de qui ?

Avec l'accord du 6 février 2012 relatif à l'activité partielle de longue durée, on a manqué une occasion d'offrir aux salariés et aux entreprises une véritable alternative aux licenciements.

Web2PDF
converted by Web2PDFConvert.com

Cet accord ne modifie pas la situation actuelle des salariés mais les employeurs seront mieux indemnisés par l'Etat et l'UNEDIC qui s'endettera un peu plus pour cela.

La CGT a proposé l'unification des dispositifs actuels de chômage partiel ainsi qu'une modification du financement pour sécuriser le contrat de travail tout en préservant les capacités productives de l'entreprise en attendant le redémarrage de l'activité.

À la place Etat, patronat et les syndicats signataires développent un chômage partiel non contrôlé qui permet aux employeurs de recourir tour à tour aux heures supplémentaires défiscalisées puis au chômage partiel, **touchant ainsi deux fois les aides publiques**.

Le gouvernement va encore plus loin que cet accord puisque il supprime l'autorisation administrative visant a contrôler la réalité des difficultés économiques de l'entreprise avant l'enclenchement du dispositif.

Dans ces conditions, la CGT a décidé de ne pas signer cet accord et de ne pas cautionner les décrets qui s'y rattachent.

Il ne peut pas y avoir deux poids deux mesures. On ne peut pas d'un côté dénoncer la dilapidation des finances publiques dans des multinationales multimilliardaires comme à Ford FAI et de l'autre signer un accord qui encourage ce moyen de financement qui a prouvé qu'il n'empêchait en aucun cas les délocalisations et la réduction des effectifs comme chez Renault.

La CGT-Ford le samedi 3 mars 2012

Questions/réponses/commentaires des délégués du personnel CGT de février 2012

Cliquez dessus pour agrandir

Revendications FAI Février 2012
Réunion du mardi 21 février 2012

Les textes en gras sont des commentaires des élus CGT

	Revendications	Réponses
1	**Racks :** Les salariés des Racks souhaitent être impliqués dans les décisions prises dans ce secteur. Par exemple, ils veulent participer aux réunions work-group et pouvoir s'exprimer sur les conditions de travail et amener des propositions pour les améliorer.	Il est tout à fait normal que les salariés soient impliqués dans la démarche d'amélioration continue. Des réunions de travail sont organisées au début de chaque équipe de travail avec les opérateurs afin de transmettre les consignes du jour et d'échanger sur les opportunités d'améliorations ergonomiques et organisationnelles. ***Ce ne sont pas des réunions de travail qui sont organisées en début de chaque équipe mais l'attribution des postes. Des réunions work-group doivent être organisées en cours d'équipe. C'était le cas du temps de FPS. Le productivisme doit céder la place à l'amélioration des conditions de travail et les salariés doivent y être associés.***
2	**Racks :** Les salariés voudraient plus de turn over entre les différents postes (2D, 3D, pliemes, montage, assemblage, etc…). Par ailleurs, les soudeurs souhaitent aussi avoir une rotation sur d'autres postes que la soudure. Est-ce que le renfort de personnels formés à la soudure le permet ?	C'est aussi notre souhait que de faire tourner les soudeurs sur d'autres postes de travail. Le 7ème groupe de soudeurs qui termine sa formation théorique la semaine 8, devrait nous permettre d'améliorer la situation actuelle. ***Tant mieux… si ces promesses se concrétisent. Mais cette revendication ne s'arrête pas qu'aux seuls soudeurs, elle concerne tous les postes du secteur.***
3	**Vestiaires :** Certains toilettes des grands vestiaires ne ferment pas ou ont des problèmes de fermeture. Du fait que vous ayez fermé de nombreuses toilettes, veuillez porter une attention particulière aux autres.	Ce point sera vu dans les jours à venir dans le but d'améliorer la situation.
4	**Vestiaires :** Une odeur assez forte se dégage des regards d'évacuation d'eau qui sont au sol car ils s'assèchent. Il faut régulièrement y mettre de l'eau.	Les odeurs provenaient d'une canalisation d'eau usée bouchée. Celle-ci a été hydro curée par Sita le 15.02
5	**Parking :** Un effort a été fait récemment en ce qui concerne le rebouchage des trous sur le parking. Il en reste encore quelques uns, notamment sur la route entre le grand parking et le CE. Veuillez faire le nécessaire.	Point pris en compte, comme cela a été fait pour le parking, ces trous vont être rebouchés rapidement.
6	**Direction :** Pour des raisons d'organisation de leurs vies personnelles, les salariés aimeraient connaître les dates de congés annuels pour cet été. D'autre part, y'aura t-il d'autre période de fermeture d'ici là, comme par exemple la semaine 9 ?	La semaine 9 sera partiellement fermée à FAI comme à GFT. Ne sont maintenus qu'une partie de l'activité du TTH, des racks et du personnel du ME. La fermeture estivale devrait être la même que celle de GFT (c'est à dire semaine 31, 32 et 33) mais nous n'avons pas encore figé la période exacte. ***Toutes les dates sont maintenant officialisées, voir sur notre site : www.cgt-ford.com***
7	**Formation :** Une bonne partie des formations sont repoussées. Nous aimerions en connaître les raisons et savoir quelles formations sont concernées. Quand nous communiquerez-vous la nouvelle planification ?	Le calendrier des formations suit celui des différents lancements. Ainsi, des dates de formation ont été revues. Ce nouveau calendrier sera communiqué à la commission formation du 8 mars.
8	**Formation :** Nous aimerions avoir un bilan des formations passées et en cours avec le détail par sexe et en ce qui concerne les salariés COTOREP.	Les données seront communiquées à la commission formation du 8 mars. Nous ne comptabilisons pas les formations pour les salariés « COTOREP ».
9	**Utilités :** Pouvez-vous nous communiquer le taux d'absentéisme du service des utilités de janvier 2011 et janvier 2012 ?	2.22% en janvier 2011 pour l'ensemble du personnel Utilités/énergie environnement (CC 2010) 1.82% en janvier 2012 pour les Utilités (CC 2123) ***Nous ne pouvons pas comparer ces chiffres puisque les services concernés ont été réorganisés entre temps.***
10	**Utilités :** Est-ce que la réunion d'information au personnel de ce secteur concernant la nouvelle organisation du service a eu lieu comme vous nous l'aviez annoncé à la dernière réunion des DP ?	L'organisation de la partie opérationnelle n'a pas changé à ce jour. Néanmoins une réflexion est en cours pour tenir compte de la modification éventuelle du contrat des chaudières par notre client GFT. S'il y a confirmation, et que l'impact sur l'organisation est important, le CE sera bien sur informé en priorité. ***Ceci ne répondant pas du tout à notre question. Mais la réponse est NON et nous la tenons des salariés eux-mêmes !***
11	**Petit vestiaire :** • Que comptez-vous faire du petit vestiaire car tous les salariés y étant ont été expulsés ? • Le petit vestiaire compte 11 douches. En 2013, quand tous les salariés seront au travail à l'usine, ces douches viendront à manquer si elles ne sont pas conservées. Que comptez-vous faire ?	Sans expulser qui que ce soit, le service surveillance et incendie a demandé aux occupants de placards dans ce local d'en choisir un autre dans le grand vestiaire. Cette zone servira de lieu de stockage et de réhabilitation pour les vestiaires qui n'ont pas été repeints lors de la dernière campagne. Concernant les douches, un point global sera fait à la reprise complète de l'activité.

La CGT-Ford le jeudi 1er mars 2012

Manifestation européenne du 29 février

Web2PDF
converted by Web2PDFConvert.com

à Bordeaux :

Ci-dessus, chaque manifestant porte une lettre pour écrire
" La crise c'est eux la solution c'est nous ! "
Si vous avez de bons yeux, vous reconnaitrez Gillou Lbd à la toute première lettre en tee-shirt "Ford sauvons les emplois"

Nous étions 3500 à manifester dans Bordeaux. Ces photos sont prises devant la mairie de la ville.

La CGT-Ford le jeudi 1er mars 2012

Prise en charge des vêtements de travail par l'employeur suite = mail envoyé aujourd'hui à la direction de FAI

Copies au directeur général, au DRH et au responsable du personnel :

Bonjour,

Veuillez trouver ci-joints deux courriers :

Le premier est un courrier que nous avons adressé à l'inspection du travail.

Le deuxième est la réponse de l'inspection du travail à ce courrier.

Depuis longtemps, nous vous demandons d'appliquer la législation en vigueur concernant la prise en charge du nettoyage (de l'entretien) des vêtements de travail.

Suite à la réponse faite par l'inspection du travail qui nous donne une nouvelle fois raison, nous vous demandons l'ouverture immédiate d'une négociation sur cette prise en charge. Dans le cas contraire, nous nous verrons contraints d'utiliser tous les moyens à notre disposition pour faire appliquer les textes.

Cordialement,

La CGT-Ford

La CGT-Ford le mardi 28 février 2012

Prise en charge des vêtements de travail par l'employeur = réponse de l'inspection du travail
suite à notre courrier du 10 février 2012

Web2PDF
converted by Web2PDFConvert.com

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé

L'Inspecteur du Travail – section 334

à

Syndicat CGT
First Aquitaine Industries
Zone Industrielle
BP 32
33292 BLANQUEFORT

Bordeaux, le 20 janvier 2012
Affaire suivie par : Elisabeth GROSSIN

Objet : votre courrier du 10/02/2012
relatif à l'entretien des vêtements de travail

Réf : EG/DL

Messieurs,

Vous m'avez transmis avec le courrier cité en objet, les questions DP posées depuis juin 2011 à 5 reprises sur la prise en charge de l'entretien des vêtements de travail par l'employeur.

L'article R 4321-4 du code du travail précise que lorsque le caractère particulièrement insalubre ou salissant des travaux l'exige, l'employeur met à la disposition des salariés les vêtements de travail appropriés.

Par ailleurs, l'article R 4323-95 du code du travail indique :

« .....les vêtements de travail mentionnés à l'article R 4321-4 sont fournis gratuitement par **l'employeur qui assure** leur bon fonctionnement **et leur maintien dans un état hygiénique satisfaisant par les entretiens,** réparations **et remplacement nécessaires**... ».

La cour de cassation, le 21 mai 2008 n'a fait que réaffirmer les dispositions du code du travail dès lors que l'employeur fournit des vêtements de travail fût ce à simple titre commercial en affichant le logo de l'entreprise.

En conséquence, il appartient bien à l'employeur de mettre en place une procédure pour veiller à « l'état hygiénique satisfaisant » soit, en prenant en charge le lavage des vêtements de travail, soit en prévoyant une indemnité mensuelle en faveur des salariés chargés eux-mêmes de cet entretien.

En matière de rétroactivité, rien n'est prévu dans le code du travail et il vous appartient, le cas échéant, de saisir le tribunal des prud'hommes.

Dans le cas présent, vous pouvez très certainement négocier avec l'employeur une application à minima depuis juin 2011, date de votre première demande.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

L'Inspecteur du Travail,

Elisabeth GROSSIN

La CGT-Ford le mardi 28 février 2012

Communiqué de presse des pouvoirs publics suite à leur rencontre avec les représentants de Ford Europe

Web2PDF
converted by Web2PDFConvert.com

COMMUNIQUE DE PRESSE du 23 février 2012

Les grands élus ont réaffirmé aux dirigeants de Ford Europe leur volonté de pérenniser les 1 000 emplois annoncés sur le site de Blanquefort

MM. Vincent Feltesse, président de la Communauté urbaine de Bordeaux, Francis Wilsius, conseiller régional représentant Alain Rousset, Jean-Luc Gleyze, vice-président du Conseil général de la Gironde, représentant Philippe Madrelle, Mme Christine Bost, vice-présidente de la Cub, vice-présidente du Conseil général de la Gironde chargée de l'économie, MM. Nicolas Florian, vice-président de la Cub chargé du développement économique, Michel Duchène, adjoint au maire de Bordeaux, vice-président de la Cub représentant Alain Juppé, ont accueilli aujourd'hui, à la Communauté urbaine, M. Mike Flewitt qui a succédé à M. Ken Mac Farlane à la vice-présidence de la stratégie industrielle de Ford Europe. M. Mike Flewitt, aujourd'hui directement en charge du plan de reconversion industriel du site Ford de Blanquefort, était notamment accompagné de MM. Nick Caton, vice-président en charge des ressources humaines et Wolfgang Schneider, vice-président en charge des relations institutionnelles.

Cette réunion a permis de faire un point sur les missions actuelles de l'usine FAI de Blanquefort et les projets à venir : les grands élus ont notamment insisté sur l'impératif d'atteindre, grâce à ces projets, 1 000 emplois dans l'usine et de contribuer ainsi au renforcement du tissu économique local. Ils ont aussi pu rappeler l'effort financier exceptionnel des collectivités locales en soutien aux investissements à réaliser et, en contrepartie, leurs différentes demandes, telles que votées par l'ensemble des élus en fin d'année dernière.

Rappel. Après une reprise du contrôle de l'usine de Blanquefort officialisée en janvier 2011, Ford a présenté un programme d'investissement de 132 M€ (dont près de 7 M€ en recherche et développement), assorti d'un engagement au maintien d'un millier d'emplois dans l'usine. Une partie de ces effectifs - 680 postes environ - devrait être affectée à de nouveaux projets industriels : assemblage de transmissions automatiques, usinage de pièces aluminium pour transmissions automatiques, fabrication de composants de pignonnerie, fabrication de double embrayage, production de carters avant de moteurs Fox et réalisation de modules de transports - racks.

Au regard de ce programme d'investissement, le montant des aides publiques devrait au total s'élever à 25 M€ : 7,5 M€ accordés par l'Etat et 7,5 M€ par les collectivités territoriales - Conseil régional d'Aquitaine, Conseil général de la Gironde, Communauté urbaine de Bordeaux - plus 10 M€ au titre de l'emploi des salariés (8 M€ pris en charge par l'Etat et 2 M€ par la Région Aquitaine, au travers des organismes paritaires de formation). Le versement de ces aides est évidemment conditionné au maintien effectif des 1000 emplois que Ford s'est engagé à employer dans l'usine.

Le dimanche 26 février 2012

Voici un mail du DRH de FAI
Concernant le comité de groupe européen
et les dates de congés/fermetures

From: DRH
Subject: Informations aux membres du CE

"Monsieur le Secrétaire,
Mesdames et Messieurs les élus du Comité d'Entreprise,

Comme cela a été évoqué, hier, avec quelques membres du CE, je vous confirme la participation/nomination d'un représentant du personnel de FAI au Comité de Groupe Européen FORD qui devrait se tenir aux alentours du mois de MAI. Traditionnellement, cette mission était dévolue au Secrétaire du CE de FAI et je vous demande de bien vouloir me confirmer ou non ce choix. Il me semble qu'il s'agit d'un pas de plus dans notre réintégration au sein de la FORD MOTOR COMPANY.

Enfin, à la demande des élus d'informer le plus tôt possible le personnel sur les dates d'arrêt et congés de l'usine, je peux vous confirmer :

Semaine 9 *(du 27/02 au 02/03) – déjà vu en CE*
Semaine 16 et 17 *(du 16/04 au 27/04) – correspondant aux vacances scolaires de Pâques de notre zone.*
Les journées du 30/04 *(pont du 1er Mai) ;* ***du 07/05*** *(pont du 8 MAI) ;* ***du 18/05*** *(Pont de l'Ascension) et* ***le lundi 28/05*** *(Pentecôte)*
Les semaines 31, 32 et 33 (du 30/07 au 17/08) – *vacances d'été alignées sur celles de GFT.*

Traditionnellement ou en lien avec la préparation des nouveaux projets ***une partie du personnel ne pourra, tout ou en partie, suivre ce schéma*** *et sera bien-sûr informé par sa hiérarchie.*

Je vous souhaite de bonnes vacances de Février
A bientôt

Web2PDF
converted by Web2PDFConvert.com

Bien cordialement"

Remarques CGT : L'annonce d'un projet industriel FORD et uniquement FORD permettant de tenir l'engagement des 1000 emplois minimum ainsi que le retour du nom et du logo FORD sur l'usine, voilà ce qui sera **LE** vrai pas dans la réintégration de FAI au sein de la FMC !

Par ailleurs, le démantèlement de l'usine s'intensifie puisque les équipes de démontage vont être renforcées dès la semaine prochaine, soit la fameuse semaine 9. Après la réunion décevante d'hier avec Ford Europe, ce démontage intensif sans avoir la certitude d'atteindre un jour les 1000 emplois promis par Ford n'est pas fait pour nous rassurer. Il devient urgent de remettre la pression sur Ford !

Le vendredi 24 février 2012

Ford Blanquefort dans les médias du 24 février 2012

*****

La presse du vendredi 24 février 2012

*****

Les JT du soir du 23 février 2012

COMPTE RENDU DU CE EXTRAORDINAIRE DU JEUDI 23 FEVRIER 2012 AVEC FORD EUROPE

Etaient présents pour FORD Europe : Michael FLEWITT (Vice Président), Nick CATON, Dirk HELLER, Yiwen CHANG, Gerd INDEN et Stéphane CESAREO.

Tous les représentants de la CGT portaient le tee-shirt :

« FORD SAUVONS LES EMPLOIS »

La réunion commence, avec 15 bonnes minutes de retard, par une déclaration de la CGT Ford, à lire sur le site internet en bas de ce compte rendu.

M FLEWITT s'excuse pour le retard dû à un appel téléphonique des USA et dit comprendre les différents points exposés dans cette déclaration. L'objet de sa visite est de rencontrer les différents acteurs de cette usine. Remplaçant Ken MACFARLANE, il dit avoir besoin d'apprendre et de s'éduquer sur FAI. Ford a pris un engagement qu'il tiendra, fournir du travail et un projet économique pour 1000 personnes et le contexte économique difficile n'altère pas cet engagement. Il nous dit que ce qu'il va répéter ici est ce qu'il a dit à la réunion de ce matin avec les pouvoirs publics. Il ne vient pas pour faire d'annonce mais pour rappeler les engagements de Ford, avec un rappel des productions sur les différents projets à venir et actuel (Racks) puis rappelle qu'il y a un peu plus de 800 emplois qui sont identifiés à l'heure où nous parlons. A partir de ce constat, un certain nombre de projets font partie du cœur de métier de cette usine comme par exemple la 6F35. Les Racks n'en faisant pas partie. La 6F35 sera livrée dans toute l'Europe et montée sur des gammes type S Max, Mondéo, Galaxy ainsi que sur le Transit Connect pour atteindre le marché américain. Il faut que ces projets aient une activité rentable et pérenne mais se disant optimiste, il pense que nous pouvons y arriver ensemble. La confiance des consommateurs n'est pas pour demain et il faut garder un regard extérieur pour d'autres clients que pour Ford.
CGT : Dirk HELER était venu en décembre nous dire qu'il cherchait un ou d'autres projets pour atteindre les 1000 emplois, où en sommes nous car on ne peut pas compter sur ce qu'on a pour l'instant. Il manque un projet à court terme au minimum en attendant un vrai projet sur le long terme occupant 250 à 300 emplois.
M FLEWITT : vous avez raison mais le marché de l'automobile est compliqué. Ça ne va pas arriver comme ça. Il faut regarder l'investissement important que nous faisons et il nous demande de lui faire confiance sans retenue. Il dit avoir la conviction d'être soutenu par les pouvoirs publics. Il dit avoir besoin aussi de notre engagement. Il répondra au retour du logo dès qu'il aura du nouveau la dessus.

Web2PDF
converted by Web2PDFConvert.com

Il rappelle que Ford Europe continue à faire des pertes...
CE : Ford investit beaucoup dans d'autres pays alors il peut investir aussi ici !
M FLEWITT : Il est vrai que Ford investit dans les marchés émergeants comme d'autres constructeurs et il investira à Bordeaux en fonction des marchés.
Nick CATON : rappelez-vous, il y a 12 mois, l'objet du débat était la reprise du site par Ford. Au bout de 12 mois, investir 125 millions d'€ n'est pas une mince affaire. Beaucoup de personnes se sont mobilisées pour en arriver à ça, ce n'est pas une mince affaire. Il faut aussi que Bordeaux prouve ce qu'il sait faire.
CE : Ça fait 35 ans que nous prouvons ce que nous savons faire ! Donné le boulot, on le fera ! (Silence des représentants de Ford…)CGT : est-ce que les dates annoncées pour les nouveaux projets (activités manquantes) sont toujours d'actualité ?
Michael FLEWITT : le projet à court terme n'était pas viable et toutes activités valables seront étudiées.
CE : c'est très bien de faire cette visite mais attendre que des projets arrivent en restant à la maison, ça va être très long.
M FLEWITT : je comprends et je suis d'accord, les projets dans leur mise en place sont très long et c'est pénible. Il a demandé à la direction locale de tout faire pour que le personnel garde le moral et il a demandé à l'état de favoriser les formations pendant la période d'APLD.
Nick CATON : ce qui est important c'est d'avoir de très grandes compétences et nous aurons à cœur de vous informer.
Michael FLEWITT : Je le redis, nous regardons à l'intérieur et à l'extérieur de la FMC pour trouver de nouveaux projets.
CE : y'a-t-il une date butoir pour annoncer le dernier projet car au bout d'un moment, les délais ne seront plus tenables ?
Michael FLEWITT : sur le plan des dates, au mois d'aout 2013, nous aurons 830 personnes + 50 cols blancs occupés.
CGT : c'est faux, c'est 830 emplois, cadres compris.
CE : Ford semble pressé de démonter le site et moins pressé de combler les espaces vides par de l'activité.
M FLEWITT : j'ai du mal à comprendre car il s'agit bien de préparer l'accueil de nouveaux projets.
CE : une fois les projets identifiés installés, il va rester la moitié de l'usine vide pour mettre de nouveaux projets en place, s'ils se mettent en place !
M FLEWITT : mais il n'y a rien d'anormal à libérer de l'espace puisque Ford s'est engagé à trouver de nouveaux projets...
CE : ça nous interroge sur la rentabilité de ce site !
M FLEWITT : la notion d'activité et d'espace n'est plus ce qu'elle était avant dans l'activité automobile. A Genk, la moitié de l'espace est inutilisé. Nous avons reçu une demande d'étude pour accroitre le volume du double embrayage, si nous réussissons, c'est par un effort collectif. L'espace n'est pas un critère de rentabilité.
CGT : qu'en est-il du projet à long terme que Ken Macfarlane avait promis. Il avait dit que nous étions en concurrence avec d'autres usines mais qu'en est-il ?
Mi FLEWITT : pour être clair, je n'ai pas de nouveau projet à vous annoncer aujourd'hui. Je suis nommé depuis 6 semaines, j'ai visité 5 usines et pour moi, Bordeaux est une priorité. Je suis venu pour vous réaffirmer nos engagements et je reviendrai pour vous dire où nous en serons, mon engagement est très clair. Aujourd'hui, j'ai vu des gens motivés et je travaillerai à trouver de nouveaux projets mais si vous avez des suggestions, je suis preneur.
CE : vous nous considérez comment ? Sommes nous vraiment intégrés dans le plan produit de Ford ou sommes nous simplement l'un de vos fournisseurs de rang 1, 2 ou 3 ?
M FLEWITT : oui, FAI est totalement intégré dans le plan produit de Ford.

M FLEWITT interrompe la séance car il a une liaison téléphonique urgente.

La CGT le retient pour une dernière intervention : Monsieur FLEWITT, vous êtes nouveau, vous venez d'arriver et vous ne l'avez peut-être pas vu mais nous avons mené une lutte sociale durant 4 ans ici ! Vous êtes venu nous rendre visite, c'est bien gentil mais ça ne va pas nous suffire ! Nous n'accepterons pas une nouvelle visite sans rien de plus que ça ! Sinon, on remettra ça !

Conclusion : cette rencontre avec le nouveau Vice Président de Ford Europe était très décevante. Aucune annonce n'a été faite sur un ou des projets permettant d'atteindre l'engagement de Ford en ce qui concerne les 1 000 emplois minimum. Pire, l'éventuel projet de transition à court terme est mort né. Aucune perspective sur le retour du logo et du nom FORD sur l'usine. Dans ces conditions, si Ford ne nous annonce rien de positif très vite, la mobilisation de tous sera nécessaire !

> Déclaration de la CGT <

La CGT-Ford le jeudi 23 février 2012

La presse du mercredi 22 février 2012

Web2PDF
converted by Web2PDFConvert.com

SUD OUEST.com

Compte rendu du CE de GFT du 20 février 2012

-> Compte rendu CGT du CE de GFT <-

Le mardi 21 février 2012

Réponse de la direction au sujet des CDSPA

From: DRH
To: Cgt, Syndicat (S.)
Cc: responsable service atelier, directeur général, chef du personnel, responsable du service juridique, inspection du travail,...
Subject: RE: Classification des CDSPA

CGT-Ford,
Mesdames, Messieurs,

Nous avons pris bonne note des informations que vous nous avez envoyées. Nous allons les étudier et vous répondre dans les meilleurs délais.

Bonne journée

Bien cordialement

Le mardi 21 février 2012 à 16h46

CDSPA suite :
mail envoyé aujourd'hui à la direction de FAI

Copies au directeur général, au DRH et au responsable du personnel :

Bonjour,

Veuillez trouver ci-joints deux courriers :

Le premier est un courrier que nous avons adressé à l'inspection du travail :

Le deuxième est la réponse de l'inspection du travail à ce courrier :

Depuis très longtemps, nous vous demandons d'appliquer la législation en vigueur concernant la classification des CDSPA qui devraient être au minimum au coefficient 215 comme le stipule la convention collective de la métallurgie : "le classement d'accueil ne sera pas inférieur au 1er échelon du niveau III (coefficient 215)."

Suite à la réponse faite par l'inspection du travail qui nous donne raison, nous vous demandons à nouveau d'appliquer cette règle dans les plus brefs délais. Dans le cas contraire, nous nous verrons contraints d'utiliser tous les moyens à notre disposition pour faire appliquer les textes.

Cordialement,

La CGT-Ford

La CGT-Ford le mardi 21 février 2012 à 15h01

CDSPA = réponse de l'inspection du travail

Web2PDF
converted by Web2PDFConvert.com

suite à notre courrier du 10 février 2012

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé

L'Inspecteur du Travail – section 334

à

Syndicat CGT
FIRST AQUITAINE
Zone Industrielle
BP 32
33292 Blanquefort

Bordeaux le 15 février 2012
Affaire suivie par : Elisabeth GROSSIN

Objet : votre courrier du 10/02/2012
Classification dans la métallurgie

Réf : EG/DL

Messieurs,

L'accord du 21 juillet 1975, modifié en dernier lieu par avenant du 10 juillet 1992 et entendu par arrêté du 19 novembre 1992, prévoit en son article 6 « Seuils d'accueil des titulaires de diplômes professionnels » une garantie de classement minima selon le diplôme détenu, conformément à l'annexe I de l'accord.

Par accord du 25 janvier 1990, complété par avenant du 10 juillet 1992 étendu par arrêté du 19 novembre 1992, l'annexe III a été ajoutée à l'accord et a permis que les dispositions de l'article 6 précité soient étendues aux titulaires d'un certificat de qualification professionnelles.

Il me semble, sous réserve de l'interprétation souveraine des tribunaux, que dans la mesure où les conditions prévues aux alinéas 1 et 4 de l'article 6 sont remplies, les salariés titulaires d'un certificat de qualification de catégorie A, B ou C doivent se voir appliquer le classement d'accueil prévu en annexe III.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

L'Inspecteur du Travail,

Elisabeth GROSSIN

La CGT-Ford le mardi 21 février 2012

Congés d'été

Suite à la réunion du CE de ce jour à FAI, la direction nous a dit que les dates pour les congés d'été seraient calquées sur GFT. Il se trouve que GFT avait aussi réunion CE aujourd'hui et leur direction a annoncé que leurs dates de congés seraient les semaines 31, 32 et 33. Soit du vendredi 27 juillet au lundi 20 aout.
Il est donc fort probable que nous partagions les mêmes dates de fermetures pour les deux entreprises, ceci dû au TTH.
Mais à FAI, ces 3 semaines devraient être un minimum étant donné la sous activité actuelle. La direction sait nous rappeler qu'en APLD, nous restons à la disposition de l'entreprise. Alors nous attendons impatiemment que les dates de congés pour FAI soient officialisées rapidement afin que chacun puisse prévoir ses vacances.

La CGT-Ford le lundi 20 février 2012

Convocation du CE pour une rencontre avec Ford

Comme nous l'avions annoncé dès vendredi sur ce site, il y aura bien une rencontre entre Ford Europe et les élus CE. Convocation ci-dessous.
Nous avons demandé à participer à la réunion avec les pouvoirs publics qui aura lieu dans la matinée mais ça nous a été refusé. Tout ce petit monde ne veut pas que les salariés mettent leurs nez dans leurs affaires. Par contre, ils veulent bien mettre les leurs dans nos impôts et les dilapider !

Web2PDF
converted by Web2PDFConvert.com

Jeudi 23 février 2012 à 16h00 (lobby)

Ordre du jour

- Rencontre des membres du CE de First Aquitaine Industries et des représentants de FORD EUROPE

La CGT-Ford le lundi 20 février 2012

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION CE ORDINAIRE DU 20 FÉVRIER 2012

Libération des m² dans l'usine/démantèlement :
Le démontage actuel se fait en vue de libérer de l'espace pour la mise en place des futurs projets : Fox, double embrayage et 6F35. La priorité est mise sur la sécurité (consignation, etc....). Un des objectifs est l'optimisation des coûts de démontage par la récupération de matériels et de quelques machines notamment pour le double embrayage et la vente du reste des machines (des équipements non nécessaires aux nouveaux projets) à la société CBI qui sous-traite le démontage à DDM. Cette dernière va démonter la globalité des équipements de l'usine. Il n'y aura pas de génie civil dans les zones sans activité, elles seront donc sécurisées et interdites d'accès. Calendrier :
• Démontage prioritaire : 6F35 et double embrayage sur la période de janvier à avril 2012
• Démontage des autres secteurs de mai à oct/nov 2012
• Génie civil et connexions des énergies de mai à juillet 2012
• Installation double embrayage à partir de février 2012
• Installation Fox en juillet/aout 2012 (8 machines CNC)
• Installation 6F35 de aout à novembre 2012

Marche de l'entreprise, avancement des projets (projet par projet) :
Mac Flewitt, Vice Président de Ford Europe et remplaçant de Ken Macfarlane, rencontrera les élus du CE jeudi prochain. Il rencontrera les pouvoirs publics dans la matinée accompagné de Nick Caton et de M. Schneider. La direction locale nous prévient : *« il ne devrait pas y avoir d'annonce particulière. »* **Il y a pourtant urgence à compléter l'activité industrielle de FAI afin d'atteindre l'objectif des 1000 emplois minimum !**
Racks : le nouveau gabarit est fini et la pratique dira si il y a un gain en temps de soudure. Des moyens pérennes vont être mis en place pour le marquage des numéros de série fait ici à la peinture (mise en place d'aspiration, etc…). La direction promet des conditions satisfaisantes. Un des objectifs est de mettre en place des rotations sur les différents postes, y compris pour postes de soudeurs. La 3D manquant de capacité, le complément de production se fait actuellement par scie circulaire mais une étude est en cours pour améliorer ce procédé temporaire.
Carter Fox : peu de nouveautés. Même si le client prévu à l'origine est l'usine de Craiova (qui elle aussi a du retard à l'allumage), nous sommes reconnus comme fournisseurs pour Cologne et on devrait leur envoyer bientôt des pièces pour palier au retard de l'usine de Craiova. Mais pour l'heure, la machine Heller n'est toujours pas capable !
Double embrayage : le client sera l'usine GFT de Košice en Slovaquie. Il manque toujours les nouveaux disques d'embrayage, ce qui provoque un standby sur ce projet. Toujours pas de décision ferme prise en ce qui concerne les éventuels acquisitions de machines de contrôles au final (balourd, couple au point mort). Le déplacement des machines « retoolées » vers leur nouveau secteur a commencé mais il ne s'agit pour l'instant que de leur déplacement, c'est-à-dire sans connexions aux énergies, systèmes de convoyage, etc...
6F35 : pas de nouveauté notable. Repositionnement de la partie Kitting qui sera au Viastor de la « S ». Au sujet du convertisseur, Ford n'en fabrique plus nulle part. Ce n'est plus une activité dans le monde Ford, par conséquent, non ne le fabriquerons pas.

APLD : chaque salarié aura au maximum 1000 heures de chômage partiel en APLD de janvier à décembre 2012. Comment la direction s'organise t-elle pour que la répartition se fasse sur toute l'année afin d'éviter de nous retrouver tous dans l'usine sans rien a avoir à faire en fin d'année ? Ses explications ne sont pas claires mais elle dit y travailler.

Congés d'été : la direction ne nous donne toujours pas de date mais dit que nous nous calquerons sur GFT.

Semaine 9 : GFT sera en sous activité. Donc, idem pour FAI. Il n'y aura que 31 personnes au TTH, les Races ne travailleront pas, les Racks auront 2 jours de relâche, etc… Il y aura un service minimum, y compris au restaurant Sodexo.

Info/consultation du CE sur le projet d'accord égalité professionnelle Hommes/Femmes :
Les élus du CE n'ont par rendu d'avis considérant que c'est aux organisations syndicales représentatives de valider ou non un accord par leurs signatures.

Droit d'alerte : face au manque évident d'informations fournies aux élus du CE sur les projets actuels, sur les projets à venir pour le maintien des 1000 emplois, sur la question du retour du logo, sur le

Web2PDF
converted by Web2PDFConvert.com

démantèlement de l'usine ainsi que sur l'organisation futur du travail, etc... les élus du CE envisagent de mettre en place un nouveau droit d'alerte (l'actuel arrivant à terme). Une liste de questions, visible ci-dessous, a été remise à la direction qui devra y répondre d'ici à la prochaine réunion du CE qui aura lieu fin mars.

-> Questions des élus du CE = Droit d'alerte <-

La CGT-Ford le lundi 20 février 2012

L'emploi est menacé à FAI

Bien sur, pour l'instant, l'emploi des salariés de FAI n'est pas menacé directement, à condition que Ford tienne ses promesses. Mais du côté de nos collègues sous-traitants, Ford a déjà fait de gros dégâts :
Il y a réduction des contrats chez GSF, APROLIS, FILTREN, APAVE, SECOMETAL, FORCLUM, etc... Donc, réduction des effectifs. EXPERTECH, qui est implanté dans la zone industrielle, n'a plus du tout de contrat à FAI et l'entreprise est menacée. Quand à PRECITURN qui était un fournisseur de bruts, il a mis la clé sous la porte. TF1 a diffusé dernièrement un reportage les concernant :

> Preciturn, les dernières heures d'une usine <

La CGT-Ford le vendredi 17 février 2012

Sur la démolition à FAI

L'entreprise qui démonte actuellement l'usine est DDM. Pour en savoir plus sur elle et connaitre son activité, visitez leur site internet :

-> En cliquant ici <-

La CGT-Ford le vendredi 17 février 2012

A propos des Racks

L'entreprise qui produit le complément des Racks, pour le moteur Fox, destinés aux usines de Cologne et Craiova, s'appelle HAESEVOETS. Pour en savoir plus sur elle et connaitre son activité, visitez leur site internet :

-> En cliquant ici <-

La CGT-Ford le vendredi 17 février 2012

Suivre le modèle Allemand ? Non merci !

Michael Sommer, le président de la confédération des syndicats allemands a rencontré Bernard Thibault, le secrétaire général de la CGT ce 14 février pour un échange de vues à deux semaines d'une mobilisation européenne des syndicats contre l'austérité. A cette occasion, le président du DGB nous a livré son sentiment sur la réalité du "modèle allemand" et sur les convergences d'action à construire entre les syndicats européens pour imposer un autre "contrat social" et promouvoir d'autres alternatives à la crise.

> Pour voir son interview <

Le jeudi 16 février 2012

Web2PDF
converted by Web2PDFConvert.com

Voici 3 courriers envoyés à l'inspection du travail

1) Prise en charge de l'entretien des vêtements de travail :

[Syndicat CGT Ford Blanquefort][ZI Blanquefort][33290 Blanquefort]
[syndicat.cgt.ford@wanadoo.fr][www.cgt-ford.com][Tél : 05.56.95.44.18]

Inspection du travail BORDEAUX
118, cours du Maréchal Juin
33075 BORDEAUX

Le vendredi 10 février 2012

Objet : prise en charge de l'entretien des vêtements de travail par l'employeur.
Copies au Directeur et à l'inspecteur du travail.

Madame, Monsieur,

Le port de vêtements estampillés au nom de l'entreprise est obligatoire au sein de l'atelier de First Aquitaine Industries, entre autres pour des raisons de protection. La prise en charge des vêtements de travail a été réaffirmée par la Cour de Cassation le 21 mai 2008 dès lors que le port est obligatoire, fût-ce à simple titre commercial.

Par ailleurs, les articles L1221-1 du code du travail et 1135 du code civil impliquent que les frais exposés par le salarié, pour les besoins de son activité professionnelle et dans l'intérêt de l'entreprise sont supportés par l'employeur.

Hors, la direction de l'entreprise First Aquitaine Industries refuse obstinément de prendre en compte nos demandes répétées à ce sujet. En CE d'abord, où le DRH traite la chose avec ce que l'on pourrait prendre comme du mépris, ironisant sur la possibilité de payer quelques barils de lessives aux salariés. En DP ensuite où mois après mois, la direction repousse la possibilité de négocier une éventuelle prise en charge. Veuillez trouver en annexe les revendications de nos délégués du Personnel sur ce point :

- la question 8 au mois de juin
- la question 2 au mois de septembre
- la question 19 au mois d'octobre
- la question 17 au mois de novembre
- la question 20 au mois de décembre
-

Vous noterez que nos questions en réunion DP s'affinent et se précisent au fur à mesure des mois, la direction de l'entreprise ne pouvant plus éluder la question mais la remettant à une date ultérieure.

Nous souhaiterions connaitre votre point de vue sur l'application obligatoire d'une telle mesure dans l'entreprise First Aquitaine Industries et sur les possibilités de rétroactivité de l'éventuelle indemnisation à laquelle les salariés ont légitimement droit.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Madame l'inspectrice du travail, Monsieur le Directeur, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

2) Classification des CDSPA :

Web2PDF
converted by Web2PDFConvert.com

[Syndicat CGT Ford Blanquefort][ZI Blanquefort][33290 Blanquefort]
[syndicat.cgt.ford@wanadoo.fr][www.cgt-ford.com][Tél : 05.56.95.44.18]

Inspection du travail BORDEAUX
118, cours du Maréchal Juin
33075 BORDEAUX

Le vendredi 10 février 2012

Copies au Directeur et à l'inspecteur du travail.

Madame, Monsieur,

Nous aimerions avoir un éclaircissement et votre avis sur un point précis :

Suite à des formations professionnelles commandées par First Aquitaine Industries depuis maintenant plusieurs années afin de créer un nouveau métier dans l'entreprise dont le but est de conduire et de maintenir des systèmes de production, plusieurs salariés ont obtenu un Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie intitulé : Technicien en Pilotage et Maintenance de Système de Production, catégorie B, n° MQ 2002 07 33 0214.

Ces salariés ont vu leur fonction dans l'entreprise évoluer et passer, par exemple, d'agent de fabrication à conducteur-mainteneur appelé aussi CDSPA (Conducteur Dépanneur de Systèmes de Production Automatisés) dans le jargon interne.

L'entreprise est signataire des accords de la métallurgie. Ces accords prévoient que le classement d'accueil ne sera pas inférieur au 1er échelon du niveau III (coefficient 215) pour les titulaires d'un certificat de qualification de la catégorie B. Pour exemple, veuillez trouver ci-joint le recto et le verso d'un de ces Certificats.

Depuis très longtemps maintenant, nous demandons dans les différentes instances représentatives du personnel, que ce soit en DP ou en CE, à ce que l'entreprise respecte les classifications de la métallurgie. Elle s'y est toujours refusée promettant que ces salariés parviendront un jour à ce coefficient. Mais le constat est amer car ce n'est que très rarement que cela arrive.

Quels sont votre point de vue et votre lecture sur ce problème ? Nous confirmez-vous notre compréhension du niveau de classification auxquelles ces salariés devraient prétendre ?

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Madame l'inspectrice du travail, Monsieur le Directeur, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

3) Rétablissement de la vérité suite aux négociations sur la GPEC :

Web2PDF
converted by Web2PDFConvert.com

[Syndicat CGT Ford Blanquefort][ZI Blanquefort][33290 Blanquefort]
[syndicat.cgt.ford@wanadoo.fr][www.cgt-ford.com][Tél : 05.56.95.44.18]

Inspection du travail BORDEAUX
118, cours du Maréchal Juin
33075 BORDEAUX

Le vendredi 10 février 2012

Copies au Directeur et à l'inspecteur du travail.

Madame, Monsieur,

A l'issue de l'échec des négociations qui concernent la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences pour la période 2011-2014, la direction de l'entreprise First Aquitaine Industries a publié le 29 novembre 2011 un Procès Verbal de désaccord (ci-joint).

Dans l'article 2 de ce Procès Verbal de désaccord, la direction de l'entreprise fait un état mensongé des propositions respectives. En effet, elle y écrit que : *« **Les organisations syndicales n'ont pas fait de contre propositions** et ont exprimé le souhait de ne pas signé l'accord proposé par la direction. »*

Vous trouverez ci-joints deux documents :
• Une liste d'objectifs et de propositions que nous avions présentés le 17 octobre 2011 à la direction en ce qui concerne la GPEC.
• Une liste de remarques et propositions de la CGT-Ford datant du 8 novembre 2011 sur le projet d'accord GPEC présenté par la direction le 02 novembre 2011.

La CGT Ford n'est pas le seul syndicat de l'entreprise à avoir fait des propositions lors de ces négociations. Mais ne pouvant parler que pour nous, nous vous faisons partager nos sentiments d'indignation en vous démontrant par preuves écrites que les propos tenus par la direction dans son Procès Verbal de désaccord sont calomnieux et malhonnêtes. Nous ajoutons en outre qu'en plus de nos écrits, il est évident que nombre de propositions orales ont été faites lors des réunions de négociation.

N'en déplaise à la direction de First Aquitaine Industries, la CGT Ford a toujours été force de propositions dans cette entreprise et n'a jamais laissé passer une occasion d'obtenir des avancées sociales pour ses salariés. Nous tenions par ce courrier à rétablir cette vérité.

Nous vous prions de croire, Madame l'inspectrice du travail, Monsieur le Directeur, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

La CGT-Ford le lundi 13 février 2012

Clip du groupe Délio de leur titre : *"Par la porte de derrière"*

Historique de la page d'accueil du site :

Historique de la page d'accueil du 04.01.2012 au 03.03.2012
Historique de la page d'accueil du 05.11.2011 au 03.01.2012
Historique de la page d'accueil du 25.08.2011 au 05.11.2011
Historique de la page d'accueil du 18.05.2011 au 25.08.2011
Historique de la page d'accueil du 08.04.2011 au 17.05.2011
Historique de la page d'accueil du 14.03.2011 au 08.04.2011
Historique de la page d'accueil du 07.02.2011 au 14.03.2011
Historique de la page d'accueil du 12.01.2011 au 07.02.2011
Historique de la page d'accueil du 07.12.2010 au 12.01.2011
Historique de la page d'accueil du 05.11.2010 au 07.12.2010
Historique de la page d'accueil du 30.09.2010 au 05.11.2010
Historique de la page d'accueil du 09.09.2010 au 30.09.2010
Historique de la page d'accueil du 06.07.2010 au 09.09.2010
Historique de la page d'accueil du 10.06.2010 au 06.07.2010
Historique de la page d'accueil du 01.04.2010 au 10.06.2010
Historique de la page d'accueil du 01.03.2010 au 01.04.2010
Historique de la page d'accueil du 01.01.2010 au 01.03.2010
Historique de la page d'accueil du 03.12.2009 au 31.01.2010
Historique de la page d'accueil du 01.10.2009 au 03.12.2009
Historique de la page d'accueil du 05.09.2009 au 30.09.2009
Historique de la page d'accueil du 01.06.2009 au 05.09.2009

Web2PDF
converted by Web2PDFConvert.com

Historique de la page d'accueil du 01.05.2009 au 31.05.2009
Historique de la page d'accueil du 01.04.2009 au 30.04.2009
Historique de la page d'accueil du 19.03.2009 au 31.03.2009
Historique de la page d'acceuil du 29.02.2009 au 18.03.2009
Historique de la page d'acceuil du 29.01.2008 au 28.02.2009
Historique de la page d'acceuil du 06.12.2008 au 28.01.2009
Historique de la page d'accueil du 20.11.2008 au 06.12.2008
Historique de la page d'accueil du 18.10.2008 au 20.11.2008

Le compteur ci-dessus a dépassé une première fois les 100 000 visites, mais comme sur les vieilles Ford, il n'a que 5 chiffres. N'oubliez-donc pas de les ajouter. Merci du succès que vous apportez à ce site. C'est notre unique récompense au travail qu'il représente. Rendez-vous à 200 000 !

Web2PDF
converted by Web2PDFConvert.com